

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

ALINORM 03/31A

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-sixième session

Rome (Italie), 30 juin - 7 juillet 2003

RAPPORT DE LA QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS

Arlington, Virginie (Etats-Unis), 4-7 mars 2003

Note: *Le présent rapport contient la lettre circulaire Codex CL 2003/11-RVDF*

Y9015/F

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

CL 2003/11-RVDF
Mars 2003

- AUX:** Services centraux de liaison avec le Codex
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, s/c FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie)
- OBJET:** **Distribution du Rapport de la quatorzième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (ALINORM 03/31A)**

Le rapport de la quatorzième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) sera examiné par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-sixième session (Rome, 30 juin - 5 juillet 2003)

PARTIE A: QUESTIONS SOUMISES A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS A SA VINGT-SIXIEME SESSION POUR ADOPTION AUX ETAPES 8, 5/8 ET 5

- i. **Projets de limites maximales de résidus à l'étape 8** (ALINORM 03/31A, Annexe II)
- ii. **Projets de limites maximales de résidus à l'étape 5/8** (ALINORM 03/31A, Annexe III)
- iii. **Avant-projets de limites maximales de résidus à l'étape 5** (ALINORM 03/31A, Annexe V)

Les gouvernements et les organisations internationales intéressées sont invités à faire des observations sur les textes ci-dessus, en suivant la Procédure unique pour l'élaboration de normes Codex et textes apparentés (*Manuel de procédure du Codex Alimentarius*, douzième édition, pages 22 et 23). Les observations devront être transmises au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, s/c FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie (télécopie: +39 06 57054593; adresse électronique: codex@fao.org), **avant le 16 mai 2003.**

PARTIE B: DEMANDE D'OBSERVATIONS

- i. **Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, y compris l'Annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et les produits laitiers** (CX/RVDF 03/7 et CX/RVDF 03/5). Voir aussi les paragraphes 83 à 85 et 69 à 72 du présent rapport.
- ii. **Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens** (CX/RVDF 03/6). Voir aussi les paragraphes 73 à 80 du présent rapport.

Les gouvernements et les organisations internationales intéressées sont invités à présenter leurs observations sur les documents susmentionnés (CX/RVDF 03/7, CX/RVDF 03/5 et CX/RVDF 03/6). Les observations devront être transmises au U.S. Codex Office, Food Safety and Inspection Service - US Department of Agriculture, Room 4861 South Building, 14000 Independence Ave., SW - Washington, DC, 2025 Etats-Unis (télécopie: +1 202 720 3157; adresse électronique: uscodex@usda.gov) avec copie au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, s/c FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie (télécopie: +39 06 57054593; adresse électronique: codex@fao.org), **avant le 30 juin 2003.**

PARTIE C: DEMANDE D'INFORMATIONS

- i. **Informations sur les besoins des pays en développement concernant la validation des méthodes d'analyse.** A sa quatorzième session, en examinant les recommandations du rapport du groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, le CCRVDF a noté qu'afin de mieux répondre aux besoins des pays en développement, il fallait élaborer des critères de validation des méthodes d'analyse. A ce sujet, il a été suggéré que les pays en développement pourraient souhaiter évaluer leurs besoins concernant ces méthodes qui seraient ensuite examinés par le groupe de travail *ad hoc*, puis par le CCRVDF (voir paragraphes 102 à 104 du présent rapport).

Les gouvernements et organisations internationales intéressées sont invités à faire parvenir des informations sur le point ci-dessus au U.S. Codex Office, Food Safety and Inspection Service - US Department of Agriculture, Room 4861 South Building, 14000 Independence Ave., SW - Washington, DC, 2025 Etats-Unis (télécopie: +1 202 720 3157; adresse électronique: uscodex@usda.gov) avec copie au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, s/c FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie (télécopie: +39 06 57054593; adresse électronique: codex@fao.org), **avant le 30 décembre 2003.**

Table des matières

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	page vii
LISTE DES SIGLES	page ix
RAPPORT DE LA QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS	page 1
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	page 18
	<i>Paragraphes</i>
OUVERTURE DE LA SESSION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)	2 - 4
NOMINATION DU RAPPORTEUR (Point 2 de l'ordre du jour)	5
QUESTIONS SOUMISES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 3a de l'ordre du jour)	6 - 8
RAPPORT SUR LES CINQUANTE-HUITIÈME ET SOIXANTIÈME SESSIONS DU COMITÉ MIXTE FAO/OMS D'EXPERTS DES ADDITIFS ALIMENTAIRES (Point 3b de l'ordre du jour)	9 - 51
RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'OIE, Y COMPRIS L'HARMONISATION DES CRITÈRES TECHNIQUES POUR L'ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (VICH) (Point 4 de l'ordre du jour)	52 - 56
EXAMEN DU PROJET DE LIMITES MAXIMALES POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (Point 5 de l'ordre du jour)	57 - 68
AVANT-PROJET D'ANNEXE SUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS (Point 6 de l'ordre du jour)	69 - 72
AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR RÉDUIRE AU MINIMUM ET MAÎTRISER LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (Point 7 de l'ordre du jour)	73 - 82
AVANT-PROJET DE DIRECTIVES RÉVISÉES POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 8 de l'ordre du jour)	83 - 85
DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES MÉTHODOLOGIES DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS LES POLITIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES, AU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 9 de l'ordre du jour)	86 - 96
DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX RÉSIDUS À L'INTENTION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 10 de l'ordre du jour)	97 - 101
EXAMEN DES CRITÈRES DE PERFORMANCE POUR LES MÉTHODES D'ANALYSE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 11a de l'ordre du jour)	102 - 106
EXAMEN DE L'IDENTIFICATION DES MÉTHODES DE ROUTINE POUR L'ANALYSE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 11b de l'ordre du jour)	107 - 109
EXAMEN DE LA LISTE DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES À ÉVALUER OU À RÉÉVALUER EN PRIORITÉ (Point 12 de l'ordre du jour)	110 - 115
AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 13 de l'ordre du jour)	116 - 117
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 14 de l'ordre du jour)	118

Annexe I : Liste des participants	page 20
Annexe II : Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires (Avancés à l'étape 8 de la Procédure du Codex)	page 39
Annexe III : Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires (Avancés à l'étape 5/8 de la Procédure du Codex)	page 41
Annexe IV : Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires (Maintenus à l'étape 6 de la Procédure du Codex)	page 42
Annexe V : Avant-projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires (Avancés à l'étape 5 de la Procédure du Codex)	page 44
Annexe VI : Avant-projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires (Maintenus à l'étape 4 de la Procédure du Codex)	page 45
Annexe VII : Liste des médicaments vétérinaires devant faire l'objet d'une évaluation ou d'une Réévaluation en priorité	page 46

RESUME ET CONCLUSIONS

A sa quatorzième session, le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments est parvenu aux conclusions suivantes:

QUESTIONS SOUMISES A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS POUR ADOPTION A SA VINGT-SIXIEME SESSION:

Le Comité a recommandé à la Commission:

Adoption de textes à l'étape 8

- Projet de LMR pour le clenbutérol et la deltaméthrine (Annexe II).

Adoption de textes à l'étape 5/8

- Projet de LMR pour la dihydrostreptomycine / streptomycine dans le lait de brebis (Annexe III).

Adoption de textes à l'étape 5

- Avant-projet de LMR pour la céfuroxime à l'étape 5 (Annexe V).

QUESTIONS SOUMISES POUR EXAMEN A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS A SA VINGT-SIXIEME SESSION:

Le Comité a recommandé:

Proposition de nouvelle activité

- Liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité (Annexe VII).

Révision de LMR adoptées précédemment

- LMR pour la dihydrostreptomycine / Streptomycine dans le lait de vache adoptée par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-quatrième session comme LMR définitive.

Adoption de LMR soumises par le CCRVDF à sa treizième session (ALINORM 03/31)

- Projet de LMR pour l'oxytétracycline dans les tissus des poissons à l'étape 8 (ALINORM 03/31, Annexe II) comme LMR définitive;
- Projet de LMR pour le phoxim dans les tissus des porcins et des ovins à l'étape 5/8 (ALINORM 03/31, Annexe III) comme LMR définitive;
- Projet de LMR pour l'ivermectine dans le lait de vache à l'étape 5/8 (ALINORM 03/31, Annexe III) comme LMR définitive;
- Projet de LMR pour la lincomycine dans les tissus des porcins et des poulets et dans le lait de vache selon la recommandation du JECFA à sa cinquante-huitième session (WHO TRS 911).

LMR renvoyées à l'étape 6 soumises par le CCRVDF à sa treizième session pour adoption définitive

- Projet de LMR temporaires pour la cyhalothrine (ALINORM 03/31, Annexe III) dans l'attente d'un nouvel examen par le JECFA;
- Projet de LMR temporaires pour le phoxim dans les tissus de bovins et le lait de vache (ALINORM 03/31, Annexe III) dans l'attente d'une réévaluation par le JECFA.

Retrait de projet de LMR

- Projet de LMR pour la lincomycine dans les tissus de bovins et d'ovins, soumis par le CCRVDF à sa treizième session pour adoption définitive (ALINORM 03/31, Annexe III);
- Projet de LMR pour le thiamphénicol, renvoyé à l'étape 6 par le CCRVDF à sa treizième session (ALINORM 03/31, Annexe IV).

QUESTIONS INTERESSANT LA COMMISSION:

Le Comité est convenu de:

Projet et avant-projet de LMR

- Maintenir à l'étape 6 le projet de LMR pour la fluméquine, la néomycine, la dicyclanile, l'acétate de mélangestrol et la trichlorfone (métrifonate) (Annexe IV);
- Renvoyer à l'étape 4 l'Avant-projet de LMR pour la cyperméthrine et l'alpha-cyperméthrine (Annexe VI).

Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, y compris l'Annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et les produits laitiers

- Renvoyer à l'étape 2 l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, y compris l'Annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments dans le lait et les produits laitiers, pour révision par un groupe de rédaction et nouvel examen à sa quinzième session (par. 71, 72 et 85).

Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens

- Renvoyer l'Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens à l'étape 2 pour révision par un groupe de rédaction et nouvel examen à sa quinzième session (par. 79 et 80).

Examen général des méthodes d'analyse pour le contrôle des résidus (Annexe à l'avant-projet de directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments)

- Revoir la deuxième partie des Directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, pour inclusion dans l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments à un stade ultérieur (par. 105).

Méthodologies de gestion des risques, y compris les politiques d'évaluation des risques au Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

- Préparer une version révisée du document de travail, qui devrait également traiter spécifiquement de la question des substances sans DJA et/ou LMR, pour examen à sa quinzième session (par. 95 et 96).

Questions concernant les résidus

- Interrompre les travaux sur ce thème car les recommandations contenues dans le document de travail sont examinées ailleurs (par. 100 et 101).

Critères de performance pour les méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

- Poursuivre l'examen des critères liés à la sélection des méthodes d'analyse de médicaments vétérinaires et mieux répondre aux besoins des pays en développement (par. 104 à 106).

Identification des méthodes de routine pour l'analyse des résidus de médicaments vétérinaires

- Poursuivre les travaux sur l'examen et les recommandations de méthodes d'analyse et la mise à jour des méthodes de validation (par.109).

SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT RAPPORT

DJA	Dose journalière admissible
CCMAS	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage
CCPR	Comité du Codex sur les résidus de pesticides
CCRVDF	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments
CI	Consumers International
CL	Lettre circulaire
CRD	Document de séance
CE	Communauté européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IFAH	Fédération internationale pour la santé animale
PISSC	Programme international sur la sécurité des substances chimiques
UICPA	Union internationale de chimie pure et appliquée
JECFA	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires
JMPR	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides
LMR	Limite maximale de résidus
LMRMV	Limite maximale pour les résidus de médicaments vétérinaires
OIE	Office International des Epizooties
VICH	Harmonisation internationale des médicaments vétérinaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMC	Organisation mondiale du commerce

RAPPORT DE LA QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS

OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Lester Crawford, Commissaire adjoint de la *Food and Drug Administration* des États-Unis, a ouvert la quatorzième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments qui s'est tenue à Arlington (Virginie), du 4 au 7 mars 2003, à l'aimable invitation du Gouvernement des États-Unis d'Amérique. La session était présidée par M. Stephen Sundlof, directeur du Centre de médecine vétérinaire de la *Food and Drug Administration* des États-Unis. Étaient présents à la session 147 délégués représentant 36 États Membres et 12 organisations internationales. La liste complète des participants figure à l'Annexe I.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour temporaire tel que proposé.

3. Le Comité est convenu d'examiner l'Avant-projet de directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (Point 8 de l'ordre du jour) avant de se pencher sur l'Avant-projet d'annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et les produits laitiers (Point 6 de l'ordre du jour).

4. Le Comité est également convenu d'examiner :

- un document d'information (préparé par Consumers International) sur la présence d'agents pathogènes résistant aux antimicrobiens dans les produits vendus au détail : Rapport sur les tests effectués par des membres de Consumers International en Australie et aux États-Unis (CRD 5), au titre du point 7 de l'ordre du jour ;
- une proposition préparée par la Thaïlande pour l'analyse des risques que présentent les substances pour lesquelles aucune DJA et/ou LMR ont été établies (CRD 6), au titre du point 9 de l'ordre du jour ;
- une proposition de la délégation de la Commission européenne sur la planification et la coordination des sessions du CCRVDF et du JECFA, au titre du point 13 de l'ordre du jour ;
- une suggestion de la délégation du Costa Rica concernant la fourniture de services d'interprétation aux réunions des groupes de travail *ad hoc* tenues immédiatement avant la session du CCRVDF, au titre du point 13 de l'ordre du jour.

NOMINATION DU RAPPORTEUR (Point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Comité a nommé M. James MacNeil (Canada) rapporteur de la session.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 3a de l'ordre du jour)²

6. Le Comité a pris note des questions soulevées à la cinquantième session (juin 2002) du Comité exécutif et d'autres comités du Codex concernant le Projet de plan à moyen terme pour 2003-2007 ; les politiques de la Commission du Codex Alimentarius en matière d'analyse des risques ; les décisions du Comité exécutif concernant l'Avant-projet relatif aux limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires soumis à une adoption préliminaire à l'étape 5 ; l'examen de propositions de nouvelles activités et de suspension d'activités ; les antibiotiques utilisés dans les produits agricoles et les bactéries résistantes aux antimicrobiens dans les aliments ; les résidus de chloramphénicol dans les crevettes ; la validation par un seul laboratoire ; l'examen des lignes directrices harmonisées de l'UICPA pour la validation interne des méthodes d'analyse, et les conditions applicables à la validation par un seul laboratoire aux fins du Codex.

¹ CX/RVDF 03/1.

² CX/RVDF 03/2.

7. Le Comité est convenu d'examiner la demande³ faite par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie à sa treizième session (octobre 2002) concernant l'établissement d'une LMR applicable au chloramphénicol présent dans les crevettes et la méthode d'analyse pour la détermination des résidus de substances non autorisées ou strictement restreintes dans les aliments au titre du point 9 de l'ordre du jour.

8. Le Comité a donné son plein appui aux efforts⁴ déployés par le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage à sa vingt-quatrième session (novembre 2002) visant à apporter un amendement au Manuel de procédure du Codex Alimentarius sur la validation des méthodes d'analyse par un seul laboratoire aux fins du Codex ; il a par ailleurs reconnu que cette question est hautement prioritaire. Il est également convenu que l'amendement devra avoir un caractère assez général afin de pouvoir être utilisé par le CCRVDF et d'autres comités du Codex. Le Comité a fait observer que cette question ferait l'objet d'un nouvel examen sous le point 11(a) de l'ordre du jour.

RAPPORT SUR LES CINQUANTE-HUITIEME ET SOIXANTIEME SESSIONS DU COMITE MIXTE FAO/OMS D'EXPERTS DES ADDITIFS ALIMENTAIRES (Point 3b de l'ordre du jour)⁵

9. Le secrétariat du JECFA a résumé les résultats des cinquante-huitième (février 2002) et soixantième (février 2003) sessions du JECFA.

10. Le secrétariat du JECFA a informé le Comité que la liste d'experts pour 2003-2006 avait été finalisée et que les noms des experts sélectionnés peuvent être consultés sur la page web du JECFA⁶; que la page web de la FAO/JECFA avait été remodelée et était ouverte à toutes les observations; et que le document Etude FAO Alimentation et nutrition No. 41/1-14 sera accessible en ligne en juin 2003.

Rapport de la cinquante-huitième session du JECFA

11. Quatorze substances ont été évaluées par le JECFA à sa cinquante-huitième session: les anthelminthiques doramectine, ivermectine et tiabendazole; les antimicrobiens céfuroxime, dihydrostreptomycine et streptomycine, lincomycine, néomycine, oxytétracycline et thiamphénicol; les insecticides cyhalothrine, cyperméthrine, alphacyperméthrine et phoxime; et le stimulateur de production acétate de mélangestrol.

Doramectine

12. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a évalué la DJA établie à la cinquantième session et a conclu que l'application d'un facteur de sécurité supplémentaire n'était pas nécessaire. La DJA a donc été portée de 0-0,5 µg/kg de poids corporel à 0-1 µg/kg de poids corporel. Les LMR recommandées aux sessions antérieures ont été maintenues.

13. Le Comité a pris note que les LMR définitives pour la doramectine dans les tissus bovins et porcins ont été adoptées par la Commission à ses vingt-deuxième et vingt-quatrième sessions.

14. Bien que la DJA ait été relevée, le Comité n'a pas discuté ni révisé les LMR adoptées précédemment par la Commission, le JECFA n'ayant émis aucune recommandation particulière à ce sujet.

Ivermectine

15. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a évalué de nouvelles données sur l'usage topique de l'ivermectine chez les vaches en lactation et sur les méthodes d'analyse des résidus dans le lait des vaches traitées. Le JECFA a recommandé l'adoption définitive de la LMR temporaire précédente de 10 µg/kg établie à la cinquante-quatrième session du JECFA pour le lait de vache.

16. Le Comité a pris note que la LMR temporaire pour l'ivermectine dans le lait de vache avait été avancée à l'étape 5/8 par le CCRVDF⁷ à sa treizième session.

³ ALINORM 03/15, par. 151-155

⁴ ALINORM 03/23, par. 96-104

⁵ WHO TRS 911 (58^e rapport du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires); CRD 1 (Résumé et conclusions de la 60^e réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires)

⁶ http://www.fao.org/es/ESN/jecfa/index_en.stm; <http://www.who.int/pcs/jecfa/jecfa.htm>

⁷ ALINORM 03/31, par. 41 et Annexe III

17. Le représentant de la Communauté européenne, confirmant ses observations écrites, et d'autres délégations n'ont pas appuyé la recommandation d'adoption définitive de la LMR pour l'ivermectine dans le lait de vache pour les raisons suivantes : pour la sécurité du consommateur, le résidu considéré devrait être le résidu total; les données relatives aux résidus dans le lait évaluées aux cinquante-quatrième et cinquante-huitième sessions du JECFA n'ont pas tenu compte du rapport entre les résidus-marqueurs et le total des résidus dans le lait et il est probable que la LMR dans le lait de vache donne lieu à une ingestion supérieure à la DJA; il n'existe que peu d'informations concernant les résidus en fonction des différents modes d'administration.

18. D'autres délégations ont appuyé l'adoption définitive de la LMR finale, compte tenu de l'absence apparente de risque imminent pour la sécurité humaine associé aux résidus de cette substance, de l'importance de la substance dans de nombreux pays, et de l'absence de nouvelles données qui pourraient justifier la réévaluation de cette substance par le JECFA. Des préoccupations ont aussi été exprimées du fait que la LMR n'a été établie que sur la base de données concernant l'application topique et en raison du long délai d'attente dans le lait lorsque le produit est administré par d'autres voies.

19. Étant donné le manque de données supplémentaires qui pourraient justifier une nouvelle évaluation par le JECFA de la LMR pour l'ivermectine dans le lait de vache, le Comité a recommandé l'adoption définitive de cette LMR à la vingt-sixième session de la Commission, sous réserve que si de nouvelles données étaient fournies, le CCRVDF pourrait demander une nouvelle évaluation au JECFA.

Tiabendazole (thiabendazole)

20. Le Comité a noté que le JECFA avait examiné les documents soumis précédemment sur la toxicologie du tiabendazole et adopté une dose de référence aiguë de 100 µg/kg de poids corporel, soit la même valeur que la DJA de 0-100 µg/kg de poids corporel établie à sa quarantième session. Les LMR n'ont pas été examinées par le Comité d'experts à sa cinquante-huitième session.

Céfuroxime

21. L'agent antimicrobien céfuroxime a fait l'objet d'une première évaluation par le JECFA, lequel a adopté une DJA temporaire de 0-30 µg/kg de poids corporel et demandé une information complémentaire sur la nature et la manière dont se forment les résidus dans le lait et leur importance toxicologique. Le JECFA a recommandé une LMR temporaire de 50 µg/kg dans le lait de vache.

22. Le Comité a pris note que les LMR relatives à cette substance seraient examinées sous le point 5 de l'ordre du jour (voir par. 64).

Dihydrostreptomycine/Streptomycine

23. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a examiné de nouvelles informations sur la méthode d'analyse pour la détermination des résidus dans le lait de vache et de nouvelles données concernant l'établissement d'une LMR pour le lait de brebis. Il a recommandé l'adoption définitive de la LMR temporaire de 200 µg/kg dans le lait de vache fixée à la cinquante-deuxième session et a proposé une nouvelle LMR de valeur identique pour le lait de brebis. Toutes les autres LMR examinées à la cinquante-deuxième session du JECFA ont été maintenues.

24. Le Comité a pris note que la LMR temporaire pour les substances dihydrostreptomycine/streptomycine dans le lait de vache avait été adoptée par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-quatrième session.

25. Le Comité a recommandé l'adoption définitive de la LMR temporaire pour les substances dihydrostreptomycine/streptomycine dans le lait de vache à la vingt-sixième session de la Commission. Le Comité a pris note que la LMR pour les substances dihydrostreptomycine/streptomycine serait examinée au titre du point 5 de l'ordre du jour (voir par. 66).

Lincomycine

26. A sa cinquante-quatrième session, le JECFA a recommandé les LMR suivantes pour les bovins, les porcins, les ovins et les poulets : 100 µg/kg pour le muscle, 500 µg/kg pour le foie, 1500 µg/kg pour les rognons et 100 µg/kg pour la graisse. Seules les LMR pour les porcins et une LMR supplémentaire de 150 µg/kg pour le lait de vache ont été recommandées à titre définitif.

27. Lors de la cinquante-huitième session du JECFA tenue récemment, le Comité a décidé de ne pas recommander de LMR pour les tissus de bovins et d'ovins (à l'exception de la LMR pour le lait de vache). De nouvelles informations ayant été fournies, les LMR suivantes ont été recommandées pour les tissus de porc et de poulet : 200 µg/kg pour le muscle, 500 µg/kg pour le foie, 500 µg/kg pour les rognons de poulet et 1500 µg/kg pour les rognons de porc, et 100 µg/kg pour la graisse. Dans une note de bas de page, le Comité d'experts a recommandé pour les deux espèces une LMR supplémentaire de 300 µg/kg pour la peau recouverte de graisse.

28. Le Comité a pris note que les LMR pour la lincomycine avaient été avancées à l'étape 5/8 à la treizième session du CCRVDF⁸.

29. Le Comité a demandé le retrait à la vingt-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius de toutes les LMR pour la lincomycine dans les tissus de bovins et d'ovins et la confirmation, pour les tissus de porc et de poulet et le lait de vache, des LMR proposées par le JECFA à sa cinquante-huitième session.

Néomycine

30. À sa cinquante-huitième session, le JECFA a décidé de maintenir les LMR recommandées à sa cinquante-deuxième session et de les réviser lors d'une session ultérieure, lorsque la DJA sera revue (à la soixantième session du JECFA).

31. Le Comité a pris note que les LMR relatives à cette substance seraient examinées au titre du point 5 de l'ordre du jour (voir par. 57).

Oxytétracycline

32. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a recommandé l'adoption définitive de la LMR temporaire de 200 µg/kg pour le poisson. Le JECFA n'a pas évalué les autres LMR pour la chlortétracycline et la tétracycline.

33. Le Comité a pris note que la LMR pour l'oxytétracycline dans les tissus des poissons avait été avancée à l'étape 8 à la treizième session du CCRVDF⁹.

34. Le représentant de la Commission européenne, confirmant les observations faites par la Communauté européenne, a réitéré ses réserves quant à l'approche adoptée par le JECFA qui a abaissé le facteur de sécurité en établissant la DJA pour cette substance et a indiqué que la CE ne pourrait appuyer l'adoption définitive de la LMR telle que proposée par le JECFA à sa cinquante-huitième session.

35. Étant donné l'absence actuelle de données complémentaires qui pourraient justifier une nouvelle évaluation par le JECFA de la LMR pour l'oxytétracycline dans les tissus des poissons, le Comité a recommandé l'adoption définitive de cette LMR à la vingt-sixième session de la Commission.

Thiamphénicol

36. N'ayant reçu aucune nouvelle donnée, à sa cinquante-huitième session, le JECFA a retiré les LMR temporaires recommandées pour le thiamphénicol à sa cinquante-deuxième session.

37. Le Comité a pris note que les LMR pour cette substance seraient examinées au titre du point 5 de l'ordre du jour (voir par. 59).

Cyhalothrine

38. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a prorogé les DJA et les LMR temporaires recommandées à la cinquante-quatrième session, pour nouvel examen d'ici à 2004.

⁸ ALINORM 03/31, par. 42 et Annexe III

⁹ ALINORM 03/31, par. 30 et 31 et Annexe II.

39. Le Comité a pris note que les LMR pour la cyhalothrine dans les tissus des bovins, porcins et ovins et dans le lait de vache avaient été avancées à l'étape 5/8 à la treizième session du CCRVDF¹⁰.

40. Le Comité a recommandé à la Commission de renvoyer à sa vingt-sixième session les LMR temporaires pour la cyhalothrine à l'étape 6, étant entendu qu'elles seraient réexaminées par le JECFA.

Cyperméthrine et alpha-Cyperméthrine

41. A sa cinquante-quatrième session, le JECFA n'a pas prorogé les LMR temporaires de ces deux médicaments vétérinaires du fait que les données demandées sur la question lors d'une session antérieure n'avaient pas été reçues à cette date. De nouvelles informations sur ces points étant parvenues à la cinquante-huitième session, le JECFA a recommandé l'adoption de LMR définitives pour la cyperméthrine chez les ovins (20 µg/kg pour le muscle, 20 µg/kg pour le foie, 20 µg/kg pour les rognons, 200 µg/kg pour la graisse) et pour l'alpha-cyperméthrine chez les bovins et les ovins (100 µg/kg pour le muscle, 100 µg/kg pour le foie, 100 µg/kg pour les rognons et 1000 µg/kg pour la graisse). De plus, une LMR de 100 µg/kg a été recommandée pour l'alpha-cyperméthrine dans le lait de vache. Toutes ces LMR reposent sur la DJA établie par le JECFA à sa quarante-septième session.

42. Le Comité a noté que les LMR pour ces substances seront examinées sous le point 5 de l'ordre du jour (voir par. 65).

Phoxime

43. A sa cinquante-quatrième session, le JECFA a recommandé l'adoption de LMR temporaires de 50 µg/kg pour les muscles, 50 µg/kg pour le foie, 500 µg/kg pour les rognons et 400 µg/kg pour la graisse chez les porcs, les caprins et les ovins. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a recommandé l'adoption définitive de ces LMR temporaires.

44. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a également maintenu les LMR temporaires aux mêmes valeurs pour les tissus de bovins et pour le lait de vache dans l'attente de nouvelles données sur une étude conforme aux BPL concernant l'élimination des résidus chez les bovins requise pour 2004.

45. Le Comité a pris note que les LMR pour le phoxime dans les tissus de bovins, de porcins et d'ovins et dans le lait de vache avaient été avancées à l'étape 5/8 à la treizième session du CCRVDF¹¹.

46. Le Comité a recommandé à la Commission d'adopter à sa vingt-sixième session les LMR définitives pour le phoxime dans les tissus de porcins et d'ovins (à l'étape 5/8) et de renvoyer les LMR temporaires pour les tissus de bovins et le lait de vache à l'étape 6 dans l'attente de la réévaluation du JECFA.

Acétate de mélangestrol

47. A sa cinquante-huitième session, le JECFA a recommandé l'adoption définitive des LMR temporaires de 5 µg/kg pour le foie et 2 µg/kg pour la graisse de bovins.

48. Le Comité a pris note que les LMR pour cette substance seraient examinées sous le point 5 de l'ordre du jour (voir par. 63).

¹⁰ ALINORM 03/31, par. 38-39 et Annexe III

¹¹ ALINORM 03/31, par. 20 et Annexe III

Projet conjoint FAO/OMS de mise à jour des principes d'évaluation des risques associés aux substances chimiques dans les aliments

49. A sa cinquante-huitième session, le JECFA s'est également penché sur l'initiative conjointe de la FAO et de l'OMS concernant la révision des principes appliqués par le JECFA et la JMPR à l'analyse des risques associés aux substances chimiques présentes dans les aliments. Le Secrétariat mixte a présenté l'état d'avancement du projet en réponse à une demande de la Conférence de Melbourne de 1999. En décembre 2002, le premier atelier, organisé par la *Food Standard Agency* du Royaume-Uni, a étudié la question des principes toxicologiques. Les prochains ateliers étudieront l'évaluation de l'exposition, les spécifications des substances chimiques alimentaires et la définition de LMR pour les pesticides et les médicaments vétérinaires. Le Secrétariat mixte a souligné que la progression du Projet de mise à jour des principes d'évaluation des risques associés aux produits chimiques dans les aliments dépendrait de la volonté des parties intéressées à organiser les ateliers et d'une consultation finale planifiée.

Rapport de la soixantième session du JECFA

50. Le Secrétariat mixte a présenté le rapport sommaire de la soixantième session du JECFA tenue récemment à Genève, du 6 au 12 février 2003. Le Comité y a évalué la néomycine, la fluméquine, l'imidocarbe, la deltaméthrine, la dicyclanile, le trichlorfon (métrifonate) et le carbadox. Le Comité d'experts a examiné l'approche proposée dans le Cadre conceptuel d'évaluation d'un mode d'action pour la cancérogénèse chimique élaboré par le PISSC et est convenu de s'y référer pour l'évaluation des substances présentant un potentiel carcinogène. Se fondant sur les nouvelles données parvenues, le JECFA a décidé de retirer les DJA et les LMR pour la fluméquine et la LMR pour le carbadox. Le Comité d'experts a par ailleurs confirmé le principe selon lequel, dans presque tous les cas, un résidu-marqueur est une substance (spécifique) simple.

51. Le Secrétariat mixte a informé le Comité que la publication du rapport complet de la soixantième session du JECFA était en préparation. Le CCRVDF a reconfirmé sa décision antérieure de ne pas examiner de LMR sur la base des rapports sommaires du JECFA, sauf motif particulier en justifiant l'examen.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'OIE, Y COMPRIS L'HARMONISATION DES CRITÈRES TECHNIQUES POUR L'ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (VICH) (Point 4 de l'ordre du jour)¹²

52. Le délégué de l'Office international des épizooties (OIE) a présenté une mise à jour des nouvelles orientations de l'Office et sur l'harmonisation internationale des médicaments vétérinaires (VICH) ainsi que les directives sur la résistance aux antibiotiques. Il a souligné l'importance que l'OIE attribue à l'harmonisation internationale des médicaments vétérinaires.

Nouvelles orientations de l'OIE

53. Le Comité a noté que, lors de sa soixante-dixième session générale en mai 2002, le Comité international de l'OIE a adopté plusieurs recommandations relatives au mandat de l'Office concernant la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, y compris les rapports avec les organisations internationales compétentes, notamment la FAO et l'OMS. Le Comité a également pris note de la mise en place au sein de l'OIE d'un groupe de travail permanent sur la sécurité sanitaire des aliments chargé d'assurer la coordination et le suivi des activités de l'OIE relatives aux mesures sanitaires à appliquer avant l'abattage des animaux et la première transformation de leurs produits.

54. Lors de sa première réunion (novembre 2002), le groupe de travail permanent de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale a recommandé d'inclure plusieurs questions dans son programme de travail, en particulier l'examen par l'OIE et la Commission du Codex Alimentarius des normes actuelles des deux organisations, l'identification des domaines non traités ou redondants et l'établissement de procédures pour élaborer des normes communes ou liées sur des sujets d'intérêt commun, y compris les travaux actuels du Codex sur les principes généraux pour l'hygiène de la viande et de la volaille.

¹² CX/RVDF 03/3

Harmonisation internationale des médicaments vétérinaires (VICH)

55. Le Comité a noté que le comité directeur du VICH avait tenu sa dixième réunion en avril 2002, suivie en octobre 2002 de sa onzième réunion et de la conférence VICH 2. Il a indiqué que diverses directives avaient été adoptées et mises en application au cours de ces réunions, et que depuis la création du VICH en 1996, 25 directives avaient déjà été adoptées et mises en application dans l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis et dans deux pays observateurs, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La prochaine conférence VICH 3 aura lieu aux États-Unis au printemps 2005. Le représentant de l'OIE a mis l'accent sur le rôle important du VICH pour ce qui concerne l'harmonisation de l'homologation des médicaments vétérinaires et a noté l'importance de ce travail étant donné le nombre croissant d'observateurs auprès du VICH.

Directives sur l'antibiorésistance

56. Le Comité a noté que, suite à la recommandation adoptée en mai 1999 par son Comité international, l'OIE a mis sur pied un comité d'experts, réunissant des représentants de la FAO et de l'OMS, chargé d'élaborer des directives sur l'antibiorésistance. Il a été proposé d'inclure dans ces directives l'harmonisation des plans de surveillance et des méthodes de laboratoire utilisées pour caractériser la résistance des bactéries animales aux antibiotiques, la surveillance des antibiotiques utilisés en élevage, l'usage prudent des antibiotiques en élevage et l'analyse des risques pour la santé publique. Le Comité a noté que ces quatre premières directives seront soumises pour adoption par le Comité international de l'OIE en mai 2003. Le délégué de l'OIE a également observé que les initiatives du Codex complétaient bon nombre des activités de l'OIE dans ce domaine.

EXAMEN DU PROJET DE LIMITES MAXIMALES POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES (Point 5 de l'ordre du jour)

57. Le Comité a maintenu à l'étape 6 les LMR pour la fluméquine, la néomycine, la dicyclanile et le trichlorfon (métrifonate) qui ont été réexaminés par le JECFA à la soixantième session, et a réaffirmé sa décision antérieure de ne pas examiner de LMR sur la base des rapports sommaires du JECFA en règle générale, sauf motivation spéciale.

Partie 1 – Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires maintenus à l'étape 6¹³

58. Le Comité a pris note qu'à sa treizième session, le CCRVDF avait renvoyé plusieurs projets de LMR à l'étape 6.

Thiamphénicol

59. Compte tenu de la recommandation faite par le JECFA à sa cinquante-huitième session (voir par. 36), le Comité a demandé à la Commission du Codex Alimentarius de retirer à sa vingt-sixième session les LMR pour le thiamphénicol.

Partie 2 – Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires maintenus à l'étape 5¹⁴

60. Le Comité a pris note qu'à sa cinquantième session, le Comité exécutif a adopté un avant-projet de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires à l'étape 5 (ALINORM 03/3A, par. 71 et Annexe II) pour distribution et observations à l'étape 6 sur la base des propositions formulées à la treizième session du CCRVDF.

¹³ ALINORM 03/31, Annexe IV

¹⁴ ALINORM 03/31, Annexe V ; CX/RVDF 03/4 « Observations faites en réponse aux lettres circulaires CL 2001/49-RVDF, Partie B (République tchèque, États-Unis et Communauté européenne) ; CL 2002/32-RVDF (Canada, Costa Rica, États-Unis et Communauté européenne) et CL 2002/34-RVDF, Partie A (États-Unis et Communauté européenne)

Clenbutérol

61. Le Comité a avancé les LMR pour le clenbutérol avec l'inclusion de la note de bas de page à l'étape 8 pour adoption définitive par la Commission à sa vingt-sixième session.

Deltaméthrine

62. Le Comité a avancé les LMR pour la deltaméthrine à l'étape 8 pour adoption définitive par la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-sixième session, malgré l'examen de cette substance par le JECFA à sa soixantième session. Le Comité a pris note que le JECFA n'avait pas recommandé de changement de la DJA ou des LMR et que la question relative à la dose journalière maximale théorique découlant de l'emploi de cette substance comme pesticide avait été examinée en 2002 par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR).

Acétate de mélangestrol

63. Le Comité est convenu de maintenir les LMR pour l'acétate de mélangestrol à l'étape 6 et a demandé une réévaluation par le JECFA (voir par. 113).

Partie 3 – Projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires à l'étape 4¹⁵***Céfuroxime***

64. Le Comité a avancé les LMR pour la céfuroxime à l'étape 5 pour adoption préliminaire par la Commission à sa vingt-sixième session. L'observateur de la Communauté européenne, se référant aux observations écrites, s'est déclaré préoccupé du fait que les résidus microbiologiquement actifs n'avaient pas tous été examinés par le JECFA et que les LMR proposées ne pourraient pas garantir l'inhibition de la production d'acide dans les cultures de ferments lactiques. Le Comité a noté que le JECFA examinerait ces questions à la lumière de observations reçues et des données demandées.

Cyperméthrine et alpha-cyperméthrine

65. Le Comité a maintenu les LMR à l'étape 4 compte tenu des réserves émises au sujet de l'établissement de LMR distinctes pour les deux substances et a invité le JECFA et la JMPR à envisager d'établir une DJA et une série de LMR sur la base d'un résidu marqueur approprié pour tout le groupe de la cyperméthrine. Le Comité a noté que les données déjà fournies au JECFA et à la JMPR pourraient être utilisées.

Dihydrostreptomycine/Streptomycine (lait de brebis)

66. Le Comité a avancé l'Avant-projet de LMR pour la dihydrostreptomycine/streptomycine dans le lait de brebis pour adoption définitive à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7) par la Commission à sa vingt-sixième session.

État d'avancement des projets et avant-projets de limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires

67. Les projets de LMRMV avancés pour adoption définitive à l'étape 8 figurent à l'Annexe II. Les avant-projets de LMRMV avancés pour adoption définitive à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7) figurent à l'Annexe III. Les projets de LMRMV maintenus à l'étape figurent à l'Annexe IV. Les avant-projets de LMRMV avancés à l'étape 5 pour adoption préliminaire figurent à l'Annexe V. Les avant-projets de LMRMV maintenus à l'étape 4 figurent à l'Annexe VI.

68. Le Comité a invité la Commission du Codex Alimentarius à sa vingt-sixième session à retirer les LMR pour le thiamphénicol.

¹⁵ CL 2002/34, Partie A et CX/RVDF 03/4 « Observations faites en réponse à la lettre circulaire CL 2002/34-RVDF, Partie A (États-Unis et Communauté européenne)

AVANT-PROJET D'ANNEXE SUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS (Point 6 de l'ordre du jour)¹⁶

69. À sa treizième session, le CCRVDF a renvoyé l'Avant-projet d'annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments dans le lait et les produits laitiers à l'étape 2, pour remaniement par les États-Unis à la lumière des débats du Comité, des observations écrites soumises et de l'Avant-projet de code d'usages en matière d'hygiène pour le lait et les produits laitiers, pour distribution, observations et nouvel examen à sa quatorzième session. Il a également été convenu que cette révision devrait tenir compte de l'examen des Directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments¹⁷.

70. En présentant le document, la délégation des États-Unis a signalé que l'Annexe avait été révisée de manière à souligner l'importance des mesures préventives au niveau de l'exploitation et à assurer la conformité avec les autres textes applicables du Codex. Le Comité a à cet égard tenu compte de ses débats précédents qui ont conclu qu'il serait peut-être plus logique d'envisager la révision de l'annexe dans le contexte de l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments¹⁸.

État d'avancement de l'Avant-projet d'annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments dans le lait et les produits laitiers

71. Le Comité a décidé de demander des observations sur le document CX/RVDF 03/5 sous sa forme actuelle, qui devront être présentées au plus tard le 30 juin 2003 (voir la lettre circulaire jointe au présent rapport). Le Comité est convenu qu'un groupe de rédaction¹⁹ préparera une version révisée de l'annexe à inclure dans l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (voir le point 8 de l'ordre du jour) d'ici la fin de l'année 2003 pour distribution, observations et nouvel examen à sa quinzième session.

72. Il a également été convenu que l'annexe aux directives serait révisée par le groupe de rédaction en fonction des observations écrites soumises à la présente session et de celles faites en réponse à la lettre circulaire susdite, et qu'elle tiendrait compte de l'Avant-projet de code d'usages en matière d'hygiène pour le lait et les produits laitiers en cours d'élaboration par le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire.

AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR RÉDUIRE AU MINIMUM ET MAÎTRISER LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (Point 7 de l'ordre du jour)²⁰

73. À sa treizième session, le CCRVDF est convenu qu'un groupe de rédaction dirigé par les États-Unis élaborerait plus en détail un Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens, pour distribution, observations et examen ultérieur lors de sa quatorzième session²¹. Le Comité est également convenu qu'il pourrait demander au Secrétariat du JECFA de soumettre ses propres observations à ce sujet. Lors de sa cinquantième session, le Comité exécutif a approuvé l'élaboration du code d'usages comme nouvelle activité²².

¹⁶ CX/RVDF 03/5 et observations formulées par la Colombie, la France et la CE (CX/RVDF 03/5-Add. 1) et les Philippines (CRD 11).

¹⁷ ALINORM 03/31, par. 62.

¹⁸ ALINORM 03/31, par. 61

¹⁹ Sous la direction de la Nouvelle-Zélande, avec la collaboration de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, des États-Unis, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Thaïlande et des organisations ALA, CI, CE, FAO, FIL, IFAH et OIE.

²⁰ CX/RVDF 03/6 et observations de l'Australie, du Costa Rica et de la France, de la Communauté européenne (CX/RVDF 03/6-Add. 1), de Consumers International (CRD 8) et des Philippines (CRD 11).

²¹ ALINORM 03/31, par. 77.

²² ALINORM 03/3A, par. 64 et Annexe III.

74. Le Secrétariat de la FAO auprès du JECFA a informé le Comité que la FAO, l'OMS et l'OIE mettaient actuellement sur pied une consultation d'experts sur la résistance aux antimicrobiens et que, sous réserve de l'obtention des fonds requis, la Consultation devrait avoir lieu d'ici à la fin de 2003 ou au début de 2004. Le Comité s'est déclaré favorable à la tenue de la Consultation d'experts proposée conjointement par la FAO, l'OMS et l'OIE, ainsi qu'à la poursuite de la collaboration avec l'OIE et les autres organisations internationales qui mènent des travaux sur la résistance aux antimicrobiens. Le représentant de l'OIE a souligné que son Organisation poursuivait ses efforts de coopération et de collaboration à cet égard.

75. En présentant le document, la délégation des États-Unis a noté que le groupe de rédaction avait défini plusieurs questions que le Comité devra examiner, à savoir:

- Définition des termes "non thérapeutique" et "thérapeutique";
- Etablissement de critères et/ou définition des termes "maladie humaine critique" et "médicaments importants pour le traitement médical chez l'homme";
- Préoccupations écologiques ;
- Détermination de la concentration de la substance active dans l'intestin de l'animal à la dose définie.

76. Le Comité a tenu un débat général sur l'Avant-projet de code d'usages ainsi que sur les questions identifiées par le groupe de rédaction et qui restent à régler. À ce sujet, le Comité est convenu de la nécessité d'établir un glossaire des termes et définitions. Il a été proposé de donner des définitions des termes antimicrobien, thérapeutique et non thérapeutique. De l'avis de certaines délégations, les médicaments vétérinaires antimicrobiens ne devraient être utilisés qu'à des fins thérapeutiques, mais d'autres ont estimé que l'utilisation prudente de ces médicaments à des fins non thérapeutiques pourrait être mieux contrôlée à l'aide d'un code d'usages détaillé.

77. Il a également été noté que les références faites dans le document aux activités spécifiques menées par les vétérinaires agréés pouvaient être trop normatives, du fait que la législation relative aux responsabilités des vétérinaires varie selon les pays. Plusieurs délégations ont cependant indiqué que le diagnostic des maladies animales ainsi que la prescription de médicaments vétérinaires antimicrobiens, y compris le traitement et les délais d'attente, devraient être exclusivement du ressort des vétérinaires.

78. Le Comité est également convenu que les préoccupations écologiques devraient être abordées dans le code d'usages afin de suivre une approche pluridisciplinaire et que, de cette façon, le document serait plus utile à tous les États Membres du Codex. La difficulté à régler ces questions a cependant été soulignée, et il a été suggéré de poursuivre les recherches dans ce domaine. Il a d'autre part été observé qu'il serait préférable d'aborder le transfert indirect de la résistance aux antimicrobiens dans l'environnement dans le cadre de la consultation d'experts.

État d'avancement de l'Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens

79. Le Comité a décidé de demander des observations supplémentaires sur la version actuelle du document CX/RVDF 03/6, observations qui devront être soumises au plus tard le 30 juin 2003 (voir la Lettre circulaire jointe au présent rapport). Le Comité est convenu qu'un groupe de rédaction²³ préparerait une version révisée de l'Avant-projet de code d'usages, pour distribution, observations et nouvel examen à sa quinzième session.

80. Le Comité est convenu que l'Avant-projet de code d'usages serait révisé par le groupe de rédaction sur la base des travaux susmentionnés, des observations écrites soumises durant la présente réunion et des observations à soumettre en réponse à la lettre circulaire ci-dessus, et qu'il prendrait en considération, dans toute la mesure du possible, les résultats de la consultation mixte d'experts FAO/OMS/OIE sur la résistance aux antimicrobiens.

²³

Sous la direction des États-Unis, avec le concours de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, de la Thaïlande, du Royaume-Uni, de CI, de la CE, de la FAO, de l'IFAH, de l'OIE et de l'OMS.

PRESENCE DE BACTERIES RESISTANTES AUX ANTIMICROBIENS DANS LES ALIMENTS

81. Le Comité a pris acte des informations fournies par Consumers International²⁴. Le représentant de l'IFAH a déclaré que la présentation de ces données devrait être soumise à des protocoles connus.

82. Concernant l'Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens, le représentant de Consumers International a observé que l'approche actuelle, qui consiste à établir des LMR pour des médicaments antimicrobiens spécifiques et à considérer uniquement les données toxicologiques et autres données relatives à leur impact sur la flore intestinale, ne donne pas une idée exacte de l'impact combiné de l'utilisation d'antimicrobiens. CI estime également que l'aspect le plus important de l'utilisation d'antimicrobiens est leur impact sur le développement de bactéries résistantes aux antimicrobiens, ce qui constitue un grave problème de santé publique. Le représentant de CI a indiqué que les évaluations des risques soumises par le JECFA n'abordent pas le problème plus général de la résistance aux antimicrobiens et qu'il était urgent de combler cette lacune dans les conseils scientifiques fournis au Codex. Le représentant de CI a également mentionné l'urgente nécessité pour le CCRVDF d'élaborer une politique d'évaluation des risques pour les médicaments antimicrobiens utilisés chez les animaux producteurs d'aliments, en consultation avec la FAO et l'OMS.

AVANT-PROJET DE DIRECTIVES RÉVISÉES POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS ((Point 8 de l'ordre du jour)²⁵

83. A sa treizième session, le CCRVDF est convenu qu'un groupe de rédaction dirigé par la Nouvelle-Zélande préparerait un Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CAC/GL 16-1993), pour distribution, observations et nouvel examen à l'occasion de sa quatorzième session²⁶. A sa cinquantième session, le Comité exécutif a approuvé la révision des directives comme nouvelle activité²⁷. En raison du manque de temps, il n'a pas été demandé d'observations sur le document CX/RVDF 03/7.

84. Lors de la présentation du document, la délégation de la Nouvelle-Zélande a fait remarquer que les directives révisées reflétaient davantage les principes généraux de l'analyse des risques et des approches de production intégrées préconisées par la Commission du Codex Alimentarius, et qu'elles cherchaient également à représenter les approches et principes communs applicables à tous les systèmes de production d'aliments d'origine animale destinés à la consommation humaine. Il a également été noté que le document avait été révisé de manière à mieux répondre aux préoccupations des pays en développement concernant la protection du consommateur et la facilitation du commerce, et qu'il avait été étendu à l'utilisation des médicaments vétérinaires chez tous les animaux, y compris les poissons (aquaculture) et les abeilles mellifères. Il a été indiqué que le document différencie mieux les principes et usages propres aux programmes nationaux de contrôle des résidus et de vérification de ceux applicables aux programmes de vérification au point d'entrée.

²⁴ CRD5 "Document d'information sur la présence d'agents pathogènes résistant aux antimicrobiens dans les produits vendus au détail: Rapport sur les tests effectués par les membres de CI en Australie et aux Etats-Unis".

²⁵ CX/RVDF 03/7

²⁶ ALINORM 03/31, par. 101 et 102

²⁷ ALINORM 03/3A, par. 64 et Annexe III.

État d'avancement de l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

85. Le Comité a décidé de demander des observations sur le document CX/RVDF 03/7 sous sa forme actuelle, observations qui devront être présentées avant le 30 juin 2003 (voir la lettre circulaire jointe au présent rapport). Le Comité est convenu qu'un groupe de rédaction²⁸ préparerait une version révisée des directives d'ici à la fin de l'année 2003 pour distribution, observations et nouvel examen à sa quinzième session. Il a été décidé que les directives seraient révisées par le groupe de rédaction en fonction des observations reçues en réponse à la lettre circulaire susdite et qu'elles comprendraient l'Avant-projet d'annexe sur le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et les produits laitiers (voir le point 6 de l'ordre du jour).

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES MÉTHODOLOGIES DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS LES POLITIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES, AU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 9 de l'ordre du jour)²⁹

86. A sa treizième session, le CCRVDF a reconnu de manière générale qu'un document devrait être préparé sur les méthodologies de gestion des risques, y compris les politiques d'évaluation et de gestion des risques, et ce afin de répondre aux besoins du Comité. Le Comité a décidé qu'un groupe de rédaction sous la direction de la France élaborerait un document de politique interne sur « Les méthodologies de gestion des risques, y compris les politiques d'évaluation des risques au Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments » en s'appuyant sur l'Appendice II du document CX/RVDF 01/9 et sur les observations du JECFA sur l'Appendice du document CX/RVDF 01/9. Il a été convenu que le document devrait tenir compte des observations écrites soumises ainsi que des questions soulevées lors de la réunion en cours sur les points 9, 10 et 13 de l'ordre du jour qui avaient trait à l'analyse des risques. Le Comité est convenu que le document devrait être distribué pour observations et nouvel examen lors de sa prochaine réunion, étant entendu que le document d'orientation servirait exclusivement au CCRVDF.

87. Il a en outre été convenu que le groupe de rédaction étudierait également les options qui existent en matière de gestion des risques pour les substances qui étaient inscrites aux ordres du jour antérieurs du JECFA et pour lesquelles aucune DJA ou LMR n'a pu être recommandée pour divers motifs, notamment l'insuffisance ou l'absence de données ou l'absence de promoteurs³⁰.

88. En présentant le document, la délégation française a fait remarquer qu'il avait été rédigé sur la base de principes généraux associés à la gestion des risques en cours d'élaboration par le Comité du Codex sur les principes généraux et qu'il ne tenait pas compte des observations formulées lors de la soixantième réunion du JECFA (février 2003) car elles n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du document.

89. Le document décrivait le mandat, le rôle des diverses parties et leurs responsabilités en matière d'évaluation et de gestion des risques et les mesures de gestion des risques au sein du CCRVDF. Il offrait des recommandations pratiques en réponse aux questions soulevées par le CCRVDF concernant la nécessité d'accélérer l'établissement des LMRVM (recommandations 1 et 2), les interactions entre les évaluateurs des risques et les gestionnaires des risques (recommandations 3 à 6), l'établissement de critères et de méthodes pour proposer des DJA temporaires (recommandation 7) et les substances sans DJA et/ou sans LMR acceptables (recommandation 8).

²⁸ Sous la direction de la Nouvelle-Zélande, avec la collaboration de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, des États-Unis, de la France, de l'Irlande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Thaïlande et des organisations ALA, CI, CE, FAO, FIL, IFAH et OIE.

²⁹ CX/RVDF 03/8; CRD 4 (observations des États-Unis et de la Communauté européenne)

³⁰ ALINORM 03/31, par. 69 et 70

90. A sa quatorzième session, le CCRVDF a également examiné une proposition de la Thaïlande concernant les substances sans DJA et/ou sans LMR.³¹ La proposition mettait l'accent sur le problème de l'emploi de méthodes d'analyse plus sensibles à tolérance zéro produisant des obstacles techniques au commerce et recommandait que le CCRVDF envisage de proposer une consultation d'experts FAO/OMS qui étudierait notamment la possibilité de formuler une définition opérationnelle de la limite zéro et d'offrir des conseils sur la façon dont les changements de méthodes d'analyse (par exemple un seuil de détection inférieur) devraient être abordés dans le cadre du Codex Alimentarius et de l'OMC.

91. Le Comité a apporté son soutien général au document préparé par la France car les recommandations traitent correctement des problèmes relatifs à l'application d'une politique d'analyse des risques, à l'efficacité des travaux du CCRVDF et à la proposition de la Thaïlande. Il a été recommandé de mieux spécifier les responsabilités des gestionnaires et des évaluateurs des risques, les mécanismes de leur interaction et les aspects relatifs à la communication dans les recommandations 3, 5, 6 et 7, et de se concentrer sur le principal objectif, à savoir protéger la santé des consommateurs durant l'établissement des LMRMV.

92. Plusieurs délégations ont soutenu la proposition de la Thaïlande qui recommande à la Commission de convoquer une consultation d'experts FAO/OMS pour aborder la question des substances sans DJA et/ou sans LMR. Il a été souligné que le non-établissement de DJA/LMR pour diverses substances était dû à des motifs autres que la sécurité sanitaire, tels que l'insuffisance des données scientifiques, l'absence d'intérêt commercial, etc. Il a été fait remarquer à cet égard que l'emploi de termes tels que « liste négative » ne serait pas approprié pour désigner ces substances. Le Comité a fait observer qu'il était nécessaire de mieux spécifier les problèmes que la consultation d'experts devrait aborder et que sa convocation serait fonction de la disponibilité de fonds.

93. Le Comité a demandé au Secrétariat du JECFA de fournir une liste des substances qui avaient été évaluées par le JECFA mais pour lesquelles aucune DJA et/ou LMR n'avait été recommandée. Cette liste devrait indiquer les raisons pour lesquelles des DJA/LMR n'avaient pas été établies. Le Comité a fait observer que cette liste de substances analysées par le JECFA serait un point de départ pour l'élaboration éventuelle d'une liste plus complète de substances non encore examinées par le JECFA. Le Secrétariat du JECFA a informé le Comité que la liste demandée serait disponible en ligne à partir de juin 2003. Suite à la proposition de certaines délégations d'élaborer une liste des substances couramment utilisées en médecine vétérinaire et qui n'avaient cependant jamais été évaluées par le JECFA et pour lesquelles des LMR pourraient avoir été fixées au niveau national, le représentant de la Communauté européenne a proposé que cette liste soit dressée sur la base de listes nationales des substances utilisées en médecine vétérinaire. La CE pourrait fournir la liste des substances utilisées et pour lesquelles des LMR ont été établies au sein de l'Union européenne. Les travaux du Comité dans ce domaine seraient facilités par les informations fournies par le groupe de travail *ad hoc* sur les priorités concernant les médicaments vétérinaires devant être évalués en priorité et non examinés par le JECFA faute de données.

94. Le Comité a envisagé de poursuivre l'élaboration du document de travail. Certaines délégations ont suggéré de suivre une approche similaire à celle des Comités du Codex sur les résidus de pesticides et sur les additifs et les contaminants et d'élaborer un document dynamique destiné à l'usage interne du Comité et qui tiendrait compte de l'élaboration ultérieure de directives spécifiques en matière d'analyse des risques.

95. Le Comité est convenu qu'un groupe de travail³² préparerait une version révisée du document de travail sur « Les méthodologies d'analyses des risques, y compris les politiques d'évaluation des risques du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments », pour distribution, observations complémentaires et examen ultérieur lors de sa quinzième session. Le Comité a accepté l'offre généreuse de la Communauté européenne d'accueillir une réunion du groupe de travail à Bruxelles pour discuter de la poursuite de l'élaboration du document.

³¹ CRD 6 « Proposition d'analyse de risques pour les substances sans DJA et/ou sans LMR ».

³² Sous la direction de la France et avec l'aide de l'Australie, du Canada, de la Chine, de la Corée, du Costa Rica, de l'Espagne, des États-Unis, de l'Italie, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Thaïlande, de Consumers International, de la Commission européenne, de la FAO, de l'IFAH, de l'OIE et de l'OMS.

96. Le Comité est convenu que le document révisé devrait aborder spécifiquement la question des substances sans DJA et/ou sans LMR, tenir compte de la discussion ci-dessus, des observations écrites soumises lors de l'actuelle réunion et des observations du JECFA à sa soixantième réunion sur l'Appendice I du document CX/RVDF 01/9.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX RÉSIDUS À L'INTENTION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (point 10 de l'ordre du jour)³³

97. Lors de sa treizième session, le CCRVDF est convenu que les États-Unis devraient préparer une version révisée du document de travail sur les questions relatives aux résidus à l'intention du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, pour distribution, observations et examen ultérieur à sa quatorzième session. Prenant en considération le Plan à moyen terme de la Commission du Codex Alimentarius, le Comité a insisté sur le fait que le document devrait être axé sur les mécanismes qui permettront d'améliorer le fonctionnement du Comité et qu'il ne devrait pas reprendre les activités du Comité associées à l'élaboration de sa politique en matière de méthodes de gestion et d'évaluation des risques, mais plutôt tracer les grandes lignes d'un plan d'action afin de préciser quels seront les enjeux à analyser³⁴.

98. En présentant le document de travail, la délégation des États-Unis a observé qu'il contenait six recommandations principales pour le CCRVDF, à savoir :

- i. Effectuer une évaluation des besoins spécifiques des États Membres, et plus particulièrement des pays en développement et en transition, en ce qui concerne les priorités et les autres questions de procédures pour répondre aux besoins des pays en développement et en transition en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- ii. Examiner les procédures à suivre pour recommander les substances que le JECFA devra évaluer, en tenant tout particulièrement compte des besoins des pays en développement et en transition en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- iii. Demander au JECFA de réévaluer et d'actualiser ses procédures d'évaluation des médicaments utilisés depuis longtemps, en accordant une attention particulière aux données requises pour les médicaments antimicrobiens.
- iv. Envisager de faire une recommandation aux secrétariats conjoints du JECFA sur l'utilisation d'une déclaration similaire à celle utilisée dans les rapports de la JMPR, laquelle aborde les questions de propriété intellectuelle soulevées par les promoteurs de médicaments vétérinaires.
- v. Constituer un groupe de travail afin d'encourager davantage l'harmonisation des procédures avec le CCPR et d'accélérer l'établissement de LMR pour les médicaments vétérinaires.
- vi. Se pencher sur l'établissement du calendrier des réunions du CCRVDF et du JECFA.

99. Tout en soutenant les six recommandations telles que présentées, le Comité a observé que ces questions étaient toutes abordées dans le cadre de l'évaluation et de l'examen du Codex. S'agissant des droits de propriété intellectuelle, le représentant de l'IFAH a fait remarquer que dans l'hypothèse où un médicament précédemment évalué devrait être réévalué pour une nouvelle utilisation par un promoteur, le promoteur initial devrait non seulement être avisé de cette requête mais également autorisé à soumettre ses observations sur ladite requête.

³³ CX/RVDF 03/9 et observations formulées par l'Australie et la Communauté européenne (CX/RVDF 03/9-Add.1).

³⁴ ALINORM 03/31, par. 88.

100. Le Comité a noté que les recommandations i), ii) et iv) du document de travail étaient déjà inscrites au programme du groupe de travail constitué pour préparer le document de travail sur les méthodes d'analyse des risques, y compris les politiques d'évaluation des risques au Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (voir le point 9 de l'ordre du jour). Le Comité a également estimé que ce groupe de travail pourrait fournir des orientations sur les questions que le Comité pourrait soumettre au JECFA pour examen ultérieur. Il a également été noté que le JECFA avait déjà établi des procédures pour l'évaluation des médicaments utilisés depuis longtemps (recommandation iii), et qu'il était déjà prévu d'aborder la recommandation v) concernant l'harmonisation des procédures avec le CCRVDF et le CCPR dans le projet conjoint FAO/OMS de mise à jour des principes d'évaluation des risques liés aux produits chimiques dans les aliments. Les travaux concernant l'établissement du calendrier des réunions du CCRVDF et du JECFA (recommandation vi) ont été reportés au point 13 de l'ordre du jour.

101. Le Comité a constaté que toutes les recommandations du document de travail étaient à l'étude ailleurs et que ce point particulier n'était donc plus à examiner.

EXAMEN DES CRITÈRES DE PERFORMANCE POUR LES MÉTHODES D'ANALYSE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 11 a de l'ordre du jour)³⁵

102. A sa treizième session, le CCRVDF a décidé que le groupe de rédaction mis en place lors de sa session précédente continuerait d'examiner les critères de sélection des méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires figurant dans les Directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CAC/GL 16-1993). Le Comité est convenu que le document devrait tenir compte de l'évolution en matière de validation des méthodes au niveau international et des travaux qui se poursuivent dans ce domaine au sein du CCPR et du CCMAS³⁶. Le Comité est également convenu de réunir à nouveau le groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage avant sa quatorzième session, sous la coprésidence de MM. J. MacNeil (Canada) et R. Stephany (Pays-Bas)³⁷.

103. Le rapport du groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage³⁸ a été présenté au Comité par le coprésident du groupe, M. R. Stephany.

104. Lors du débat sur les quatre premières recommandations du rapport du groupe de travail *ad hoc*, il a été signalé que pour mieux répondre aux besoins des pays en développement, il fallait définir des critères de validation des méthodes. Il a été suggéré à cet égard qu'il serait peut-être utile aux pays en développement de se réunir et de soumettre leurs préoccupations communes à l'attention du groupe de travail et par suite au CCRVDF (voir la lettre circulaire jointe au présent rapport).

105. En ce qui concerne la recommandation de réviser la Partie II « Considérations générales sur les méthodes d'analyse pour le contrôle des résidus » des Directives pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CAC/GL 16-1993), il a été signalé que la révision en cours (voir le point 8 de l'ordre du jour) n'avait pas prévu cette tâche supplémentaire. Le Comité est dès lors convenu qu'un groupe de rédaction³⁹ se chargera de réviser la Partie II des directives pour distribution, observations et examen complémentaire à sa quinzième session, étant entendu que l'appendice révisée pourra être jointe par la suite aux directives, à condition que cela ne ralentisse pas la révision des directives.

106. Les autres recommandations du groupe de travail ont été entérinées par le CCRVDF.

³⁵ CX/RVDF 03/10 et observations soumises par les États-Unis et la Communauté européenne (CX/RVDF 03/10, Add. 1)

³⁶ ALINORM 03/31, par. 91

³⁷ ALINORM 03/31, par. 94

³⁸ CRD 2 (Rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage).

³⁹ Australie, Canada, Costa Rica, États-Unis, France, Pays-Bas et IFAH

EXAMEN DE L'IDENTIFICATION DES MÉTHODES DE ROUTINE POUR L'ANALYSE DES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS (Point 11 b de l'ordre du jour)⁴⁰

107. A sa treizième session, le CCRVDF est convenu que les quatre groupes de travail établis lors de sa douzième session pour évaluer les méthodes devraient préparer un rapport donnant un aperçu du résultat de leur évaluation des méthodes soumises ou adoptées pour examen à la quatorzième session du CCRVDF⁴¹.

108. Il a été signalé que les groupes de travail n'avaient reçu aucune méthode à évaluer avant la réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et qu'il n'y avait eu aucun élément de relève au coordonnateur du Groupe de travail chargé de compiler les méthodes pour les antimicrobiens. Des méthodes réglementaires couramment employées qui avaient été fournies avant la réunion du Groupe de travail par le Brésil, le Canada et la Suède ont été examinées au cours de la réunion du Groupe de travail et ont été jointes au rapport du Groupe de travail⁴².

109. Le Comité a avalisé la recommandation que le Groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage sous la co-présidence de M. J. MacNeil (Canada) et de M.R. Stephany (Pays-Bas) se réunisse à nouveau lors de la quinzième session du CCRVDF pour poursuivre ses travaux sur l'examen et la recommandation de méthodes d'analyse et la mise à jour de procédures de validation des méthodes.

EXAMEN DE LA LISTE DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES À ÉVALUER OU À RÉÉVALUER EN PRIORITÉ (Point 12 de l'ordre du jour)⁴³

110. A sa treizième session, le CCRVDF est convenu de réunir son groupe de travail *ad hoc* sur les priorités avant sa présente session, sous la présidence de l'Australie⁴⁴. Le rapport du groupe de travail *ad hoc* sur les priorités⁴⁵ a été présenté par son président, M. K. McDougall (Australie).

111. Le Comité est convenu d'ajouter la pirlimycine et la ractopamine à la liste des nouvelles substances à évaluer en priorité par le CCRVDF. La délégation des États-Unis ayant confirmé l'engagement pris à la treizième session concernant la fourniture de données utiles à l'évaluation de la semduramycine et de la virginiamycine, le Comité a décidé que les deux substances devraient rester sur la liste des substances à évaluer en priorité.

112. Compte tenu de l'importance des substances apparentées à la virginiamycine en médecine humaine, l'observateur de Consumers International s'est inquiété de son utilisation chez les animaux et du transfert éventuel de résistance aux humains.

113. Le Comité est convenu de demander au JECFA s'il serait possible d'établir une LMR pour la doramectine dans le lait de vache. Étant donné la disponibilité de nouvelles données pour la lincomycine, il a été convenu que le JECFA devrait revoir sa décision de retrait des LMR recommandées pour les tissus bovins. Pour l'acétate de mélangestrol, il a été demandé une réévaluation des LMR sur la base des nouvelles informations disponibles et des données supplémentaires qui seront présentées.

⁴⁰ CRD 7 (Renseignements fournis par la Suède et le Brésil en réponse à la lettre circulaire CL 2002/52-RVDF)

⁴¹ ALINORM 03/31, par. 92

⁴² CRD 2 (Rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage)

⁴³ Observations faites en réponse à la lettre circulaire CL 2002/34-RVDF Partie B, par la Communauté européenne et les États-Unis (CX/RVDF 03/12)

⁴⁴ ALINORM 03/31, par. 100.

⁴⁵ Rapport du groupe de travail *ad hoc* sur les priorités (CRD 3)

114. La demande de l'Indonésie concernant l'établissement d'une LMR pour le chloramphénicol dans les crevettes a été examinée par le Secrétariat mixte, qui a étudié la possibilité de l'apparition de cette substance dans les tissus animaux par d'autres voies que son usage en médecine vétérinaire. Certaines données démontrent que le chloramphénicol peut persister dans l'environnement ou même se former dans les microorganismes du sol. Hypothétiquement, il serait dès lors possible que de très faibles concentrations observées dans les produits d'origine animale ne soient pas liées à l'usage du chloramphénicol en tant que médicament vétérinaire. Plusieurs délégations ont souligné qu'il serait prématuré de tirer des conclusions ou d'envisager une classification possible comme contaminant et que l'utilisation illégale du médicament constituait un problème sérieux. Il a été souligné que le commerce international avait été gravement perturbé l'année dernière par le rejet de produits contaminés à de très faibles niveaux par le chloramphénicol et certains autres médicaments vétérinaires. Le Comité a pris bonne note de l'offre du Secrétariat de la FAO auprès du JECFA d'examiner la persistance potentielle du chloramphénicol dans l'environnement ou sa formation dans les microorganismes du sol sur la base des données fournies par l'Indonésie.

115. La liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité figure à l'Annexe VII, étant entendu que les substances non encore évaluées par le JECFA devront être approuvées au titre de nouvelle activité par la Commission à sa vingt-sixième session. Le Comité est convenu de réunir le groupe de travail *ad hoc* sur les priorités avant sa prochaine session, sous la présidence de l'Australie, afin d'examiner les propositions de substances à évaluer ou à réévaluer par le JECFA.

AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 13 de l'ordre du jour)

Interprétation lors des réunions du Groupe de travail *ad hoc*

116. Le Président est convenu d'envisager la fourniture de services d'interprétation pour les réunions des groupes de travail *ad hoc* se tenant immédiatement avant et entre les sessions du CCRVDF.

Calendrier des sessions du CCRVDF

117. Le Comité a appuyé énergiquement la proposition d'avancer au premier ou au deuxième trimestre 2004 la soixante-quatrième réunion du JECFA prévue pour février 2005. Le Président est également convenu d'examiner, en consultation avec le Secrétariat du Codex, le calendrier des prochaines sessions du CCRVDF, notamment en ce qui concerne l'importance de la coordination et de l'échange en temps opportun d'informations entre le CCRVDF, le JECFA et la Commission.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 14 de l'ordre du jour)

118. Le Comité a pris note que la quinzième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments se tiendrait, en principe, au mois de septembre 2004, aux États-Unis, sous réserve de confirmation par les Secrétariats du Codex et des États-Unis.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Sujet	Étape	Mesures à prendre par:	Document de référence (ALINORM 03/31A)
Projet de limites maximales de résidus pour: - Clenbutérol - Deltaméthrine	8	Gouvernements 26e session de la Commission du Codex Alimentarius	par. 61 et 62, Annexe II
Projet de limites maximales pour les résidus de: - Dihydrostreptomycine / Streptomycine (dans le lait de brebis)	5/8	Gouvernements 26e session de la Commission du Codex Alimentarius	Par. 66, Annexe III
Projet de limites maximales pour les résidus de: - Fluméquine - Néomycine - Dicyclanil - Acétate de mélangestrol - Trichlorfone (métrifonate)	6	15e session du CCRVDF	Par. 57 et 63, Annexe IV
- Avant-projet de limites maximales pour les résidus de: - Céfuroxime	5	Gouvernements 26e session de la Commission du Codex Alimentarius Gouvernements 15e session du CCRVDF	Par. 64 Annexe V
Avant-projet de limites maximales pour les résidus de: - Cyperméthrine - Alpha-cyperméthrine	4	15e session du CCRVDF	Par. 65 Annexe VI
Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (y compris l'Annexe sur la prévention et le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et les produits laitiers)	2	Gouvernements Nouvelle-Zélande Gouvernements 15e session du CCRVDF	Par. 69 - 72 et 83 - 85
Considérations générales sur les méthodes d'analyse pour le contrôle des résidus (Appendice à l'Avant-projet de directives révisées pour la mise en place d'un programme de contrôle réglementaire des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments)	2	Groupe de rédaction ¹ 15e session du CCRVDF	Par. 105
Avant-projet de code d'usages pour réduire au minimum et maîtriser la résistance aux antimicrobiens	2	Gouvernements Etats-Unis Gouvernements 15e session du CCRVDF	Par. 73 - 80

¹ Australie, Canada, Costa Rica, Etats-Unis, France, Pays-Bas et IFAH.

Liste des médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité	1	26e session de la Commission du Codex Alimentarius JECFA Gouvernements	Par. 110 - 115 Annexe VII
Document de travail sur les méthodes d'évaluation des risques, y compris les politiques d'évaluation des risques au Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	-	France Gouvernements 15e session du CCRVDF	Par. 86 - 96
Méthodes d'analyse: critères de performance	-	Groupe de rédaction ¹ 15e session du CCRVDF	Par. 102 - 106
Méthodes d'analyse: identification des méthodes de routine pour l'analyse		Groupe de rédaction ¹ 15e session du CCRVDF	Par. 107 - 109

ALINORM 03/31A
Annexe I

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTS

Chairperson: Dr Stephen F Sundlof
President: Director
Presidente: Center for Veterinary Medicine
Food and Drug Administration
7519 Standish Place (HFV-1)
Metro Park N 4
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 2950
Fax: 1 301 827 4401

Assistant to the Chairperson: Dr Merton V Smith
Assistant Au President: Special Assistant for International Affairs
Asistente Al Presidente: Office of the Director
Center for Veterinary Medicine
Food and Drug Administration
7500 Standish Place
Room 177
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 9239
Fax: 1 301 827 4401
E-mail: Merton.Smith@fda.gov

ARGENTINA
ARGENTINE

Mr Alfredo Montes Niño
Confederation General de la Industria
Rivadavia 1115
Buenos Aires
Argentina
Tel: 54 11 4375 6200
Fax: 54 11 4375 6208
E-mail: montesninio@ciudad.com.ar

AUSTRALIA
AUSTRALIE

Dr Bob Biddle
(Head of Delegation)
Deputy Chief Veterinary Officer
Product Integrity and Animal Plant Health
Department of Agriculture, Fisheries and
Forestry -Australia (AFFA)
GPO Box 858
Canberra ACT 2601
Australia
Tel: 61 2 6272 5364
Fax: 61 2 6272 3150
E-mail: bob.biddle@affa.gov.au

Dr Lee Gregory Cook

Veterinarian (Chemical Control)
NSW Agriculture
Locked Bag 21
161 Kite Street
Orange NSW 2800
Australia
Tel: 61 2 6391 3722
Fax: 61 2 6391 3740
E-mail: lee.cook@agri.nsw.gov.au

Dr Philip Corrigan

Veterinary Councillor
Department of Agriculture
Fisheries and Forest – Australia
Embassy of Australia
1601 Massachusetts Avenue NW
Washington DC
United States of America
Tel: 1 202 797 3319
Fax: 1 202 797 3037
E-mail: Philip.Corrigan@dfat.com.au

Dr Peter Holdsworth

Director
Scientific Regulatory Affairs (Animal Health)
Avcare Ltd
Locked Bag 916
Canberra ACT 2601
Australia
Tel: 61 2 6230 6399
Fax: 61 2 6230 6355
E-mail: sraah@avcare.org.au

Mr Kerryn McDougall

Veterinary Residues Manager
Chemistry and Residues Program
National Registration Authority
Canberra ACT 2601
Australia
Tel: 61 2 6272 4926
Fax: 61 2 6272 3551
E-mail: kmcdougall@nra.gov.au

Dr Terry Spencer

Group Manager
Food and Biomeasurement
Australian Government Analytical
Laboratories
GPO Box 1844
Canberra ACT 2601
Australia
Tel: 61 2 6213 6102
Fax: 61 2 6213 6815
E-mail: terry.spencer@agal.gov.au

BELGIUM**BELGIQUE****BELGICA****Dr Edith Hoc**

Veterinarian
Federal Public Health Service
Cite Administrative de l'Etat
ARCADES
Bd Pachéco 19 Bte 5
B 1010 Bruxelles
Belgium
Tel: 32 2 21 05219
Fax: 32 2 21 05264
E-mail: edith.hoc@health.fgov.be

BRAZIL**BRESIL****BRASIL****Ms Marcia Donner-Abreu**

(Head of Delegation)
First Secretary
Trade Policy/Agriculture Section
3006 Massachusetts Avenue NW
Washington DC 20008
Tel: 1 202 238 2718
Fax: 1 202 238 2827
E-mail: Marcia.donner@brasilemb.org

Mr Lucas Medeiros Dantas

Food General Management
Ministry of Health
Brazilian Health Surveillance Agency
SEPN 515 Bloco B Ed Omega 3 Andar
Distrito Federal 70770-502
Brasilia DF
Brazil
Tel: 55 61 448 1116
Fax: 55 61 448 1080
E-mail: lucas.medeiros@anvisa.gov.br

Dr Sebastiao Costa Guedes

Sindan
Counsellor Representante Junto Rua do Rocio 313 9° /
92
04552 000 San Paulo
Brazil
Tel: 55 11 3044 4749
Fax: 55 11 3044 4212
E-mail: sindan@sindan.com.br

Mr Ricardo Rego Pamplona

Coordinator of Veterinary Products
Department of Animal Health
Ministry of Agriculture and Supply
Esplanada dos Ministerios
Bloco D Anexo A
Sala 306
CEP 70 043 900
Brasilia DF
Brazil
Tel: 55 61 218 2704
Fax: 55 61 323 5936
E-mail: rpamplona@agricultura.gov.br

Ms Marta Palma de Freitas Severo

Residues Food General Management
Ministry Agriculture Livestock and Supply
Laboratory Animal Supply
Porto Alegre
Rio Grande do Sul
Estrada da Ponte Grossa
3036 Brazil
Tel: 55 51 248 2133
Fax: 55 51 2481926
E-mail: martasevero@agricultura.gov.br

Dr Maria Angélica Ribeiro de Oliveira

Feed Animal Management
Ministry of Agriculture
Livestock and Supply
Esplanada dos Ministerios
Bloco D Sala 116 B
Brasilia DF
Tel: 55 61 218 2438
Fax: 55 61 323 2727
E-mail: ribeiro@agricultura.gov.br

CANADA**Dr Vasu Dev Sharma**

(Head of Delegation)
Chief, Human Safety Division
Veterinary Drugs Directorate
Health Products & Food Branch
Health Canada
Holland Cross Complex
11 rue Holland
Ground Floor Suite 14
AL# 3000A
Ottawa Ontario K1A 0K9
Canada
Tel: 613 957 8061
Fax: 613 957 3861
E-mail: vasu_dev_sharma@hc-sc.gc.ca

Dr Joe Boison

Senior Research Scientist
Centre for Veterinary Drug Residues
Health of Animals Laboratory
Canadian Food Inspection Agency
116 Veterinary Road
Saskatoon Saskatchewan
S7N 2R3
Canada
Tel: 306 957 5358
Fax: 306 957 5711
E-mail: jboison@inspection.gc.ca

Mr Dennis Lein

Senior Advisor
Food Regulatory Program
Food Directorate, Health Products Branch
Health Canada
Bureau of Food Regulatory and International
and Interagency Affairs
Health Protection Building
Tunney's Pasture A.L. 0702C1
Ottawa Ontario K1A 0L2
Canada
Tel: 613 957 1751
Fax: 613 941 3537
E-mail: Dennis_Lein@hc-sc-gc-ca

Dr James MacNeil

Head
 Centre for Veterinary Drug Residues
 Saskatoon Laboratory
 Canadian Food Inspection Agency
 116 Veterinary Road
 Saskatoon Saskatchewan
 S7N 2R3
 Canada
 Tel: 306 957 5347
 Fax: 306 957 5711
 E-mail: jmacneil@inspection.gc.ca

Dr Maurice Smith

2000 Argentia Road
 Plaza IV
 Suite 302
 Mississauga Ontario L5N 1W1
 Canada
 Tel: 1 800 265 7167
 Fax: 1 877 926 4935
 E-mail: maurice.smith@alpharma.com

Dr Arnost Vilim

Team Leader
 Metabolism & Residue Chemistry Team
 Human Safety Division
 Veterinary Drugs Directorate
 Health Products & Health Food Branch
 Health Canada
 Holland Cross Complex
 Tower A
 Ground Floor Suite 14
 11 Holland Avenue
 Ottawa Ontario K1A 0L2
 Canada
 Tel: 613 957 3880
 Fax: 613 957 3861
 E-mail: avilim@hc-sc.gc.ca

CHINA**CHINE****Dr Shixin Xu**

(Head of Delegation)
 Associate Professor
 China Institute of Veterinary Drug Control
 #8 Zhongguancun South Street
 Beijing
 P R China 100081
 Tel: 86 10 621 58844 ext 3283
 Fax: 86 10 689 77536
 E-mail: xushixin@ivdc.gov.cn

Dr Jianzhong Shen

Professor
 College of Veterinary Medicine
 China Agricultural University
 Beijing 100094
 P R China
 Tel: 86 10 628 92803
 Fax: 86 10 628 11988
 E-mail: sjzwyo@public.bta.net.cn

Mr Qingfeng Yang

Director of the Labs
 Division of Quality Inspection
 Quality Control Inspection Center for Domestic
 Animal Products
 Ministry of Agriculture
 20 Maizidian Street
 Chaoyang District
 Beijing
 P R China
 Tel: 86 10 641 94713
 Fax: 86 10 641 94682
 E-mail: yangqf2002@yahoo.com

Dr Zonghui Yuan

Professor
 Chairman
 Department of Veterinary Basic Medicine
 Huazhong Agricultural University
 Wuhan
 Hubei 430070
 P R China
 Tel: 0086 27 8728 8632
 Fax: 0086 27 8739 0918
 E-mail: Yuan5802@yahoo.com

COLOMBIA**COLOMBIE****Dr Mc allister Tafur Garzon**

(Head of Delegation)
 Coordinator Grupo Inocuidad
 Cadenas Agroalimentarias Pecuarias
 Instituto Colombiano Agropecuario ICA
 Calle 37 #8-43 Piso 5
 Bogota
 Colombia
 Tel: 57 1 232 5315
 Fax: 57 1 232 4695
 E-mail: inocuidad.pecuaria@ica.gov.co

COSTA RICA**Mr Jose Luis Rojas Martenez**

(Head of Delegation)
Ministerio de Agricultura y Ganaderia
Lanaseve
Costa Rica
Tel: 506 260 83 00
Fax: 506 260 82 91
E-mail: Jrojas@protecnet.go.cr
Jrojas@yahoo.com

Dr Benigno Alpizar Montero

Jefe Depto Registro
Control de Medicamentos Veterinarios
Costa Rica
Tel: 506 260 93 49
Fax: 506 260 82 91
E-mail: balpizar@protecnet.go.cr

DENMARK**DANEMARK****DINAMARCA****Ms Ulla Bertelsen**

(Head of Delegation)
Scientific Advisor
Danish Veterinary and Food Administration
Morkhoj Bygade 19
DK 2860 Soborg
Denmark
Tel: 45 33 95 60 00
Fax: 45 33 95 60 01
E-mail: uab@fdir.dk

Ms Birthe Sonne Kristensen

Trunderup Dongsvej 32
5772 Kvaerndrup
Denmark
Tel: 62 292219
E-mail: sonnek@image.dk

EGYPT**EGYPTE****EGIPTO****Dr Hussein Mansour**

(Head of Delegation)
Agricultural Minister Plenipotentiary
3521 International Court NW
Embassy of Egypt
Washington DC 20008
Tel: 1 202 966 2080
Fax: 1 202 895 5493
E-mail: hmkmansour@aol.com

FINLAND**FINLANDE****FINLANDIA****Mr Erkki Koskinen**

(Head of Delegation)
Veterinary Officer
Ministry of Agriculture and Forestry
Mariankatu 23
P O Box 30
Helsinki 00023 Valtioneuvosto
Finland
Tel: 358 91605 3388
Fax: 358 9 1605 3338
E-mail: erkki.koskinen@mmm.fi

Ms Liisa Kaartinen

Veterinarian
National Agency for Medicines
PO Box 55
00301 Helsinki
Finland
Tel: 358 9 4733 4284
Fax: 358 9 4733 4355
E-mail: liisa.kaartinen@nam.fi

FRANCE**FRANCIA****Mr Jean-Pierre Orand**

(Head of Delegation)
Ministere de Agriculture de Alimentation
De la Peche et des Affaires Rurales
DGAL
251 Rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15
France
Tel: 33 1 49 55 84 67
Fax: 33 1 49 55 40 22
E-mail: jean-pierre.orand@agriculture.gouv.fr

Mr Pascal Audebert

Codex Contact Point
SGCI
2 Boulevard Diderot
75572 Paris Cedex 12
France
Tel: 33 1 44 87 16 03
Fax: 33 1 44 87 16 04
E-mail: pascal.audebert@sgci.finances.gouv.fr

Dr Georges Monsallier

SIMV
11 Rue des Messageries
75010 Paris
France
Tel: 33 2 23 20 75 82
Fax: 33 2 23 20 75 89
E-mail: georges.monsallier@wanadaoo.fr

Mr Gerard Moulin

AFSSA-ANMV
La Haute Marche Javene
35302 Fougeres
France
Tel: 33 2 99 94 78 78
Fax: 33 2 99 94 78 99
E-mail: g.moulin@anmv.afssa.fr

GERMANY**ALLEMAGNE****ALEMANIA****Dr Ilse-Dore Schütt**

(Head of Delegation)
Bundesministerium für Gesundheit und Soziale
Sicherheit
Am Propsthof 78 a
D 53121 Bonn
Germany
Tel: 49 01 888 441 1190
Fax: 49 01 888 441 4967
E-mail: shuett@bmg.s.bund.de

Dr Alexander Böttner

Pharmaceuticals Regulatory Affairs
Intervet Innovation GmbH
Zur Propstei
55270 Schwabenheim
Tel: 49 0 6130 948 190
Fax: 49 0 6130 948 506
E-mail: alexander.boettner@intervet.com

Prof Dr Walter Heeschen

Director and Professor em
Bundestierärztekammer (BTK)
Dielsweg 9
D 24105 Kiel
Germany
Tel: 49 0 431 34106
Fax: 49 0 431 338973
E-mail: heeschen@t-online.de

Dr Ludwig Klostermann

Bayer AG
Animal Health Division
Business Planning and Administration
Policy and Issues Management
51368 Leverkusen
Tel: 49 0 2173 383 861
Fax: 49 0 2173 383 539
E-mail: Ludwig.Klostermann.lk@bayer-ag.de

Prof Dr Reinhard Kroker

Bundesamt für Verbraucherschutz und
Lebensmittelsicherheit
Diedersdorfer Weg 1
D-12277 Berlin
Germany
Tel: 49 0 1 888 412 2364
Fax: 49 0 1 888 412 2965
E-mail: r.kroker@bvl.bund.de

Dr Stefan Scheid

Bundesamt für Verbraucherschutz und
Lebensmittelsicherheit
Diedersdorfer Weg 1
D-12277 Berlin
Germany
Tel: 49 01 888 412 2041
Fax: 49 01 888 412 2956
E-mail: Stefan.scheid@bvl.bund.de

GREECE**GRECE****GRECIA****Dr Milionis Dimitrios**

(Head of Delegation)
Technical Manager of the Lab
Ministry of Agriculture Laboratory of Residue
Food Analysis
Neapoleos 25
15310 Agia Paraskevi
Athens Greece
Tel: 30 210 6013 899
Fax: 30 210 6012 594
E-mail: kkia@otenet.gr

Dr Ilias Papapanagiotou

Lecturer
Aristotelio University of Thessaloniki
Department of Food Hygiene and Technology
School of Veterinary Medicine
54 124 Thessaloniki
Greece
Tel: 30 2310 999827
Fax: 30 2310 999833
E-mail: ipapapan@vet.auth.gr

HUNGARY**HONGRIE****HUNGRIA****Dr Lorena Kovacsics**

(Head of Delegation)
National Food Investigation Institute
Mester U. 81
H 1095 Budapest
Hungary
Tel: 36 1 215 6193
Fax: 36 1 215 6145
E-mail: kovaksil@oai.hu

INDONESIA**INDONESIE****Mr Rismansyah Danasaputra**

(Head of Delegation)
Director of Processing and Marketing for Livestock
Products
Ministry of Agriculture
Kampus Deptan
JL Harsono Rm 3
PS Minggu
Jakarta
Indonesia
Tel: 021 788 42044
Fax: 021 781 5880
E-mail: risman@deptan.go.id

Ms Subiyanti Marwoto

Agricultural Attache
Embassy of Republic of Indonesia
2020 Massachusetts Avenue NW
Washington DC 20036
Tel: 1 202 775 5340
Fax: 1 202 775 5365
E-mail: attain@embassyofindonesia.org

IRELAND**IRELANDE****IRLANDA****Dr Paul Rafter**

(Head of Delegation)
Superintending Veterinary Inspector
Department of Agriculture & Food
Central Meat Control Laboratory
Abbotstown
Castleknock
Dublin 15
Ireland
Tel: 353 1 607 2950
Fax: 353 1 821 4966
E-mail: paul.rafter@agriculture.gov

Dr David Murphy

Veterinary Assessor
Irish Medicines Board
Earlsfort Court
Earlsfort Terrace
Dublin 2
Ireland
Tel: 353 167 646971
E-mail: david.murphy@imb.ie

Mr Ciaran O' Sullivan

Veterinary Consultant
Food Safety Authority of Ireland
Abbey Court
Lr Abbey Street
Dublin 1
Ireland
Tel: 353 1 817 1361
Fax: 353 1 817 1301
E-mail: cosullivan@fsai.ie

ITALY**ITALIE****ITALIA****Dr Agostino Macri**

(Head of Delegation)
Insituto Superiore Sanita
Viale Regina Elena 299
00161 Rome
Italy
Tel: 39 06 499 02330
Fax: 39 06 4938 7077
E-mail: a.macri@iss.it

Dr Ciro Impagnatiello

Ministero delle Politiche Agricole e Forestali
Via Venti Settembre 20
00187 Roma
Italy
Tel: 39 06 4665 6511
Fax: 39 06 4880 273
E-mail: ciroimpa@tiscalinet.it

JAPAN**JAPON****Mr Turumi Kazuhiko**

(Head of Delegation)
Section Chief
Standards Division
Department of Food Safety
Pharmaceutical and Food Safety Bureau
Ministry of Health Labour and Welfare
1 2 2 Kasumigaseki Chiyoda ku
Tokyo 100 8045
Japan
Tel: 81 3 3595 2341
Fax: 81 3 3501 4868
E-mail: turumi-kazuhiko@mjlw.go.jp

Dr Ito Toshikazu

Director
Animal Health Department
Technical Service
Agricultural & Veterinary Division
6-1 Hatchobori
4 Chome
Chuo Ku Tokyo 104 8002
Japan
Tel: 81 3 3273 3436
Fax: 81 3 3271 1460
E-mail: Toshikazu_Ito@meiji.co.jp

Dr Fukumoto Kazuo

Coordinator
Eli Lilly Japan K K
Samomiya Plaza Building
7 1 5 Isogamidori
Chuo KU
Kobe 651 0086
Japan
Tel: 78 242 9179
Fax: 78 242 9309
E-mail: fukumoto_kazuo@lilly.com

Mr Ryoki Koike

Chief
Technical Guidance Section
Planning and Coordination Division
Ministry of Agriculture
Forestry and Fisheries
National Veterinary Assay Laboratory
1 15 1 Tokura
Kokubunji Tokyo 185 8511
Japan
Tel: 81 042 321 1841
Fax: 81 042 321 1769
E-mail: koikery@nval.go.jp

KENYA**Mr Tom K Olielo**

(Head of Delegation)
Chief Principal Officer
Kenya Bureau of Standards
P O Box 54974
Nairobi 25402
Kenya
Tel: 254 2 502 211
Fax: 254 2 503 2393
E-mail: info@kegs.org

KOREA, REPUBLIC OF
REPUBLIQUE DE COREE
REPUBICA DE COREA**Dr Sang-Hee Jeong**

(Head of Delegation)
Senior Researcher
Veterinary Drugs Toxicology Division
National Veterinary Research and Quarantine
Service
Ministry of Agriculture and Forestry
#480 Anyang 6 Dong
Anyang City 430 016
Republic of Korea
Tel: 031 467 1840
Fax: 031 467 1845
E-mail: jeongsh@mail.nvrqs.go.kr

MALAYSIA**MALAISIE****MALASIA****Dr Zaliha Abdullah**

(Head of Delegation)
 Department of Veterinary Services
 Level 8&9 Wisma Chase Perdana
 Off Jalan Semantan
 50630 Kuala Lumpur
 Malaysia

Tel: 603 2094 0077 ext 175

Fax: 603 2093 5804

E-mail: zaliha@jph.gov.my

Ms Marni Sapar

Research Officer
 Veterinary Public Health Laboratory
 Department of Veterinary Services
 Persiaran Barat 46630
 Petaling Jaya
 Selangor
 Malaysia

Tel: 603 7957 0960

Fax: 603 7957 0973

E-mail: marnie@tm.net.my

MOROCCO**MAROC****MARRUECOS****Dr Id Sidi Yahia**

(Head of Delegation)
 Chief
 Laboratoire National Contrôle Médicaments
 Vétérinaires
 Morocco

NETHERLANDS**PAYS-BAS****PAISES BAJOS****Dr Gijs T J M Theunissen**

(Head of Delegation)
 Policy Affairs Veterinary Drugs and Hormones
 Department of Food and Veterinary Affairs
 Ministry of Agriculture Nature Management and
 Fisheries
 73 Be Zuidenhoutseweg
 2500 EK Den Haag
 The Netherlands
 Tel: 31 70 3784594
 Fax: 31 70 3786141
 E-mail: g.t.j.m.theunissen@vva.agro.nl

Dr DG Groothuis

Senior Veterinary
 Public Health Officer
 General Inspectorate
 P O Box 16108
 2500 BC The Hague
 The Netherlands
 Tel: 31 70 340 5060
 Fax: 31 70 340 5435
 E-mail: dick.groothuis@kvw.nl

Dr Arie Ottevanger

Coordinator Veterinary Food Safety Policy
 Ministry of Health Welfare and Sport
 P O Box 20350
 2500 EJ
 The Hague
 The Netherlands
 Tel: 31 0 70 340 68 86
 Fax: 31 0 70 340 55 54
 E-mail: a.ottevanger@minvws.nl

Dr Rainer W Stephany

Director
 EU Community Reference Laboratory (RIVM-
 CRL)
 Antonie van Leeuwenhoeklaan 9
 P O Box 1
 3720 BA Bilthoven
 The Netherlands
 Tel: 31 30 274 2717
 Fax: 31 30 274 4403
 E-mail: Rainer.Stephany@rivm.nl

NEW ZEALAND**NOUVELLE-ZELANDE****NUEVA ZELANDIA****Dr Bill Jolly**

(Head of Delegation)
 Counsellor (Veterinary and Technical)
 European Region
 New Zealand Embassy
 1 Square de Meeus
 1000 Brussels
 Belgium
 Tel: 02 2 550 1219
 Fax: 02 2 513 4856
 E-mail: bill.jolly@mfat.govt.nz

Mr John Reeve

Programe Manager (Toxicology and Residues)
New Zealand Food Safety Authority
South Tower
68-86 Jervois Quay
P O Box 2835
Wellington
New Zealand
Tel: 64 4 463 2533
Fax: 64 4 463 2566
E-mail: john.reeve@nzfsa.govt.nz

NORWAY**NORVEGE****NORUEGA****Ms Anja Lønning**

(Head of Delegation)
Adviser
Norwegian Food Control Authority Department of
Contaminants and Food Quality
P O Box 8187 Dep
0034 Oslo
Norway
Tel: 47 232 170 00
Fax: 47 232 170 01
E-mail: ALO@SNT.NO

Dr Tone Normann Asp

(Head of Delegation)
Department of Pharmacology
Microbiology and Food Hygiene
The Norwegian School of Veterinary Science
P O Box 8146 Dep
0033 Oslo
Norway
Tel: 47 2296 4832
Fax: 47 2296 4850
E-mail: tone.asp@veths.no

PHILIPPINES**FILIPINAS****Mr Victoriano B Leviste**

(Head of Delegation)
Agriculture Attache
Embassy of The Philippines
1600 Massachusetts Avenue
Washington DC 20036
United States of America
Tel: 1 202 467 9422
Fax: 1 202 467 9421
E-mail: vic.leviste@verizon.net

POLAND**POLOGNE****POLONIA****Dr Tadeusz Wijaszka**

(Head of Delegation)
Director
National Veterinary Research Institute
57 Partyzantow Str
24 100 Pulawy
Poland
Tel: 48 81 886 3051
Fax: 48 81 886 2595
E-mail: T.Wijaszka@piwet.pl

PORTUGAL**Dr Maria Helena Ponte**

(Head of Delegation)
Director-General, Veterinary
Largo da Academia Nacional
De Belas Artes N°2
1200 Lisboa
Portugal
Tel: 351 21 323 9536
Fax: 351 21 323 9565
E-mail: Helena_Ponte@dgv.min-agricultura.pt

Prof Eduardo Fontes

Faculdade de Medicina Veterinaria
Rua Prof Cid dos Santos
Polo Universitário do Alto da Ajuda
1300 477 Lisboa
Portugal
Tel: 351 213 652 800
Fax: 351 213 652 615
E-mail: emfontes@fmv.utl.pt

REPUBLIC OF TRINIDAD AND TOBAGO**Dr Simone Titus**

Officer/Acting Veterinary Pathologist
Animal Production and Health Division
Ministry of Agriculture
Land and Marine Resources
Government of the Republic of Trinidad and Tobago
St. Clair Circle
Port of Spain
Trinidad and Tobago
Tel: 868 662 5678
Fax: 868 645 4593
E-mail: vetlab@tstt.net.tt

SPAIN**ESPAGNE****ESPANA****Dr Jose Antonio Garrido Perez**

(Head of Delegation)
Agencia Española de Seguridad Alimentaria
Alcalá 56
28014 Madrid
Spain
Tel: 34 91 596 20 95
Fax: 34 91 596 44 87
E-mail: igarrido@msc.es

Dr Inmaculada Méndez Martínez

Jefe de Sección
Subdirección General de Sanidad Animal
DG Ganderia
Ministero de Agricultura
Pesca y Alimentación
Corazón de Maria 8
28071 Madrid
Spain
Tel: 34 91 3473772
E-mail: imendezm@mapya.es

Dr Bonifacio Garcia Sanchez

Agencia Española del Medicamento
Minsitero de Sanidad y Consumo
Paseo del Prado 18 20
28071 Madrid
Spain
Tel: 34 91 596 4135
Fax: 34 91 596 4074
E-mail: bgarcias@agedmed.es

SWITZERLAND**SUISSE****SUIZA****Dr Roland Charriere**

(Head of Delegation)
Swiss Federal Office of Public Health
Head of Division of Law Enforcement
CH 3003 Berne
Switzerland
Tel: 41 31 323 3104
Fax: 41 31 322 9574
E-mail: roland.charriere@bag.admin.ch

SWEDEN**SUEDE****SUECIA****Dr Aase Tronstad**

(Head of Delegation)
Senior Administrative Officer
Ministry of Agriculture Food and Fisheries
SE 10333 Stockholm
Sweden
Tel: 46 84 05 11 79
Fax: 46 84 05 49 70
E-mail: aase.tronstad@agriculture.ministry.se

Ms Bitte Aspenström-Fagerlund

Toxicologist
National Food Administration
Box 622
SE-751 26 Uppsala
Sweden
Tel: 46 18 17 1446
Fax: 46 18 10 5848
E-mail: bfas@slv.se

Dr Kajsa Gustavsson

Senior Veterinary Inspector
National Food Administration
SE 751 26 Uppsala
Sweden
Tel: 46 18 17 5500
Fax: 46 18 10 5848
E-mail: kajsa.gustavsson@slv.se

Dr Hakan Johnsson

Chief Chemist
National Food Administration
SE 751 26 Uppsala
Sweden
Tel: 46 18 17 5705
Fax: 46 18 10 5848
E-mail: hajo@slv.se

THAILAND
THAILANDE
TAILANDIA

Mr Sakchai Sriboonsue

(Head of Delegation)
Deputy Director-General
Department of Livestock Development
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Thanon Phaya Thai
Bangkok 10400
Thailand
Tel: 66 2 653 4402
Fax: 66 2 653 4402
E-mail: sakchasi@dld.go.th

Ms Usa Bamrungbhuet

Standards Officer
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Rajadamnern Nok Avenue
Bangkok 10200
Thailand
Tel: 66 2281 5955 ext 146
Fax: 66 2280 1542
E-mail: usa_bam@hotmail.com

Dr Sasi Jaroenpoj

Chief of Veterinary Drug Assay Group
National Veterinary Public Health Laboratory
Department of Livestock Development
Tiwanon Road
Muang Pratumthane
Bangkok 12000
Thailand
Tel: 66 2 963 9202 ext 127
Fax: 66 2 963 9216
E-mail: Sasijaroenpoj@yahoo.com

Dr Palarp Sinhaseni

(Deputy Head of Delegation)
Consultant
Associate Professor
Department of Pharmacology
Faculty of Pharmaceutical Sciences and Institute of
Health Research
Chulalongkorn University
Bangkok 10330
Thailand
Tel: 662 218 8152
Fax: 662 253 2395
E-mail: spalarp@chula.ac.th

Dr Boonpeng Santiwattanatam

Vice President
Food Processing Industry Club
Federation of Thai Industry
C P Tower 18th Floor
313 Silom Road
Bangrak Bangkok 10500
Thailand
Tel: 66 0 2638 2000 99 ext 5017
Fax: 66 0 2631 0988
E-mail: Boonpeng@cpf.co.th

Ms Sirilak Suwanrangsi

Chief
National Center for Fish Inspection and
Certification
Fish Inspection and Quality Control Division
Department of Fisheries
Kasethlang Chattuchak
Bangkok 10900
Thailand
Tel: 66 2 558 0134
Fax: 66 2558 0136
E-mail:
mailto:kraingsak_voh@hotmail.com sirilaks@fisheri
es.go.th

Mr Lers Thisayakorn

Thai Frozen Foods Association
92/6 6th Floor Sathorn Thani II
North Sathorn Road
Bangrak Bangkok 10500
Thailand
Tel: 662 235 5622 4
Fax: 662 235 5625
E-mail: thaiffa@ksc.th.com

Mr Prakarn Virakul

Office of Agricultural Affairs
Royal Thai Embassy
1024 Wisconsin Avenue NW
Washington DC 20007
Tel: 1 202 338 1543
Fax: 1 202 338 1549
E-mail: moacdc@erols.com

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI
REINO UNIDO

Mr John FitzGerald

(Head of Delegation)
 Director of Policy
 Veterinary Medicines Directorate
 Woodham Lane
 New Haw
 Addlestone
 Surrey KT15 3LS
 United Kingdom
 Tel: 44 1932 338303
 Fax: 44 1932 338348
 E-mail: j.fitzgerald@vmd.defra.gsi.gov.uk

Dr Jack F Kay

Senior Scientific Officer
 Veterinary Medicines Directorate
 Woodham Lane
 New Haw
 Addlestone
 Surrey KT15 3LS
 United Kingdom
 Tel: 44 1932 338323
 E-mail: j.kay@vmd.defra.gsi.gov.uk

Mr Derek Renshaw

Food Standards Agency
 125 Kingsway
 Holborn London
 United Kingdom
 Tel: 44207 276 8505
 Fax: 44207 276 8513
 E-mail: derek.renshaw@foodstandards.gsi.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D' AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Dr Pamela Chamberlain

(Head of Delegation)
 Team Leader
 Division of Epidemiology
 FDA Center for Veterinary Medicine
 7519 Standish Place
 Rockville MD 20855
 United States of America
 Tel: 1 301 827 8566
 Fax: 1 301 827 4299
 E-mail: pchambe1@cvm.fda.gov

Dr Richard Ellis

Alternate Delegate
 Senior Regulatory Scientist
 Division of Human Food Safety
 FDA Center for Veterinary Medicine
 7500 Standish Place Room E360
 Rockville MD 20855
 United States of America
 Tel: 1 301 827 1416
 E-mail: rellis@cvm.fda.gov

Dr Alice Thaler

Special Assistant to the US Delegate
 Staff Director
 Food Safety and Inspection Service
 Zoonotic Diseases and Residue Surveillance
 Division
 1400 Independence Avenue SW
 Washington DC 20250
 Tel: 1 202 690 2687
 Fax: 1 202 720 8213
 E-mail: alice.thaler@fsis.usda.gov

Dr Johnny E Braddy

Chief Regulatory Policy Branch
 Division of Dairy and Egg Safety
 Office of Plant and Dairy Foods & Beverages
 FDA Center for Food Safety and Applied
 Nutrition
 United States of America
 Tel: 1 301 436 1495
 Fax: 1 301 436 2632
 E-mail: Jbraddy@cfsan.fda.gov

Dr Steven D Brynes

Senior Regulatory Review Scientist
 Division of Human Food Safety
 FDA/CVM/ONADE
 7500 Standish Place
 Rockville MD 20855
 United States of America
 Tel: 1 301 827 6975
 Fax: 1 301 594 2297
 E-mail: sbrynes@cvm.fda.gov

Mr Paul Duquette

Director
 Global Regulatory Affairs
 710 Route 46 East
 Suite 401
 Fairfield NJ 07004
 Tel: 1 973 439 4711
 Fax: 1 973 575 4554
 E-mail: paul.duquette@philbroah.com

Ms Sondra Flick

Director
Government & Industry Affairs
Alpharma Inc.
Animal Health Division
One Executive Drive
Fort Lee NJ
United States of America
Tel: 1 201 228 5074
Fax: 1 201 947 3879
E-mail: sandy.flick@alpharma.com

Dr Lynn Friedlander

Pharmacologist
Residue Chemistry Team
FDA/CVM. HFV 151
7500 Standish Place
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 6985
Fax: 1 301 594 2298
E-mail: lfriedla@cvm.fda.gov

Dr Elizabeth Curry-Galvin

Assistant Director
Scientific Activities
American Veterinary Medical Association
1931 N Meachem Rd
Suite 100
Schaumburg IL 60173 4360
Tel: 1 847 925 8070 ext 6633
Fax: 1 847 925 1329
E-mail: egalvin@avma.org

Dr John Horigan

VP Scientific Affairs
Phibro Animal Health
710 Route 46 East
Suite 401
Fairfield NJ 07004
United States of America
Tel: 1 973 439 4701
Fax: 1 973 575 4354
E-mail: john.horigan@philbroah.com

Ms Linda Horton

Hogan & Harston LLP
555 Thirteenth Street NW
Washington DC 20004
Tel: 1 202 637 5795
Fax: 1 202 637 5910
E-mail: lrhorton@hhlaw.com

Dr Philip Kijak

Acting Director
Division of Residue Chemistry HFV-510
FDA Center for Veterinary Medicine
8401 Muirkirk Road
Laurel MD 20708
United States of America
Tel: 1 301 827 8166
Fax: 1 301 827 8170
E-mail: pkijak@cvm.fda.gov

Dr David F Kowalczyk

Director
Regulatory Affairs
Monsanto Company
800 N. Lindbergh Boulevard
St Louis MO 63167
United States of America
Tel: 1 314 694 5348
Fax: 1 314 694 2791
E-mail: david.f.kowalczyk@monsanto.com

Dr Robert Livingston

Director
International Affairs and Regulatory Policy
Animal Health Institute
1325 G Street NW
Washington DC 20005-3104
United States of America
Tel: 1 202 637 2440
Fax: 1 202 393 1667
E-mail: relivingston@ahi.org

Dr Alexander MacDonald

Consultant to Phibro Animal Health Pharma
Science Inc
16 Cypress Ave
North Caldwell NJ 07006
United States of America
Tel: 973 228 2392
Fax: 973 228 3498
E-mail: Beemac201@aol.com

Dr Bruce W Martin

Manager|
Animal Health International Regulatory Affairs
Elanco Animal Health
2001 West Main Street
P O Box 708
Greenfield IN 46140
Tel: 1 317 277 5298
Fax: 1 317 651 3850
E-mail: bwmartin@elanco.com

Mr C W McMillan

C W McMillan Company
PO Box 10009
Alexandria, VA 22310-0009
United States of America
Tel: 1 703 960 1982
Fax: 1 703 960 4976
E-mail: cwmco@aol.com

Dr John J O'Rangers

Analyticor LLC
Consulting Services
P O Box 142
Adamstown MD 21710 0142
Tel: 1 301 874 5329
Fax: 1 301 874 5890
E-mail: Blundi@starpower.net

Ms Valerie Reeves

Chemist
FDA Center for Veterinary Medicine
Division of Human Food Safety HFV 151
7500 Standish Place
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 6973
Fax: 1 301 594 2298
E-mail: vreeves@cvm.fda.gov

Dr Bruce Somerville

Technical Director
Regulatory Affairs North America
Merial Limited
3239 Satellite Boulevard
Building 500 Room 211
Duluth GA 30096 4640
United States of America
Tel: 1 678 638 3710
Fax: 1 678 638 3715
E-mail: bruce.somerville@merial.com

Dr Larry A Stobbs

Director
Regulatory Affairs and Clinical Research
Elanco Animal Health
2001 West Main Street
P O Box 708
Greenfield IN 46140
Tel: 1 317 277 4087
Fax: 1 317 277 4962
E-mail: l.a.stobbs@lilly.com

Dr Richard W Thomas

PHARMACIA Animal Health
7000 Portage Road
Kalamazoo MI 49001
United States of America
Tel: 1 269 833 2776
Fax: 1 269 833 2707
E-mail: richard.w.thomas@pharmacia.com

Dr Linda Tollefson

Assistant Surgeon General
Deputy Director
Center for Veterinary Medicine
US Food and Drug Administration
7519 Standish Place HFV 2
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 2953
Fax: 1 301 827 4335
E-mail: ltollesfs@cvm.foa.gov

Dr Nicholas Weber

Senior Regulatory Review Scientist
US Food and Drug Administration
Center for Veterinary Medicine
7519 Standish Place
Room 139 HFV 102
Rockville MD 20855
United States of America
Tel: 1 301 827 8563
Fax: 1 301 827 4032
E-mail: nweber@cvm.fda.gov

Dr Richard Wood

Food Animal Concerns Trust
PO Box 14599
Chicago IL 60614
United States of America
Tel: 1 773 525 4952
Fax: 1 773 525 5226
E-mail: rrwood@fact.cc

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**European Community****Dr Gudrun Gallhoff**

(Head of Delegation)

European Commission

Health and Consumer Protection

Directorate General

200 rue de la Loi

B 1049 Brussels

Tel: 32 2 296 7128

Fax: 32 2 299 1856

E-mail: gudrun.gallhoff@cec.eu.int

Dr Kornelia Grein

Head of Section

Safety of Veterinary Medicinal Products

European Medicines Evaluation Agency

7 Westferry Circus Canary Wharf

London E14 4HB

United Kingdom

Tel: 44 20 7418 8432

Fax: 44 20 7418 8447

E-mail: kornelia.grein@emea.eu.int

Dr Annika Wennberg

Principal Administrator

European Commission

Enterprise Directorate General

Rue de la Loi 200

B 1049 Brussels

Belgium

Tel: 32 2 296 1056

Fax: 32 2 299 8046

E-mail: annika.wennberg@cec.eu.int

Mr Andreas Lernhart

Principal Administrator

General Secretariat of the Council of the European Union

175 Rue de la Loi

1048 Brussels

Belgium

Tel: 33 2 285 6241

Fax: 33 2 285 6198

E-mail: andreas.lernhart@consilium.eu.int

FAO**Dr Manfred Luetzow**

(Head of Delegation)

Food and Agricultural Organization of the United Nations

Via delle Terme di Caracalla

00100 Rome

Italy

Tel: 39 06 570 55425

Fax: 39 06 570 54593

E-mail: manfred.luetzow@fao.org

Office International des Epizooties (OIE)**Dr Patrick Dehaumont**

(Head of Delegation)

Director the ANMV-AFSSA

La Haute Marche Javene

35302 Fougères

France

Tel: 33 2 99 94 78 72

Fax: 33 2 99 94 78 99

E-mail: p.dehaumont@anmv.afssa.fr

Dr Carlos FranciaRegional Representative for the Americas
CAMEVET

Office International des Epizooties

Cervino 3101

1425 Buenos Aires

Argentina

Tel: 00 54 11 803 3688

Fax: 00 54 11 803 4877

E-mail: RR.americas@oie.int

WHO**Dr Samuel W Page**

(Head of Delegation)

International Programme on Chemical Safety

WHO Joint Secretary of JECFA

WHO

20 Avenue Appia

CH 1211 Geneva 27

Switzerland

Tel: 41 22 791 3573

Fax: 41 22 791 4848

E-mail: pages@who.int

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

AOAC International

Dr Albert Pohland

(Head of Delegation)
Senior Director
Office of International and Governmental Activities
481 N Frederick Avenue
Suite 500
Gaithersburg MD 20877-2417
Tel: 1 301 924 7077
Fax: 1 301 924 7089
E-mail: apohland@aoac.org

ASSOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE AVICULTURA

Dr Ariel Mendes

(Head of Delegation)
Technical Assessor
Av Brigadeiro Faria Lima 1912
12 Andar – Conj 12 A
Jardin Paulistano
CEP 01452 001 Sao Paulo
Brazil
Tel: 51 11 3812 7666
Fax: 51 11 3851 5964
E-mail: ariel@uba.org.br

Ms Ivone Delazari

Rua Fortunato Ferraz 616
05093 020 Sao Paulo SP
Brazil
Tel: 51 11 3649 3689
Fax: 51 11 3831 7510
E-mail: ivone.delazari@sadia.com.br

Consumers International

Ms Lisa Y. Lefferts

(Head of Delegation)
Consultant
526 Mountain Field Trail
Nellysford, VA 22985
United States of America
Tel: 1 434 361 2420
Fax: 1 434 361 2421
E-mail: llefferts@earthlink.net

Dr Edward Groth

Senior Scientist
Consumers Union
101 Truman Avenue
Yonkers NY 1003 1057
United States of America
Tel: 1 914 378 2200
Fax: 1 914 378 2908
E-mail: groted@consumer.org

Dr David Wallinga

Antibiotic Resistance Project Director
Institute for Agriculture and Trade Policy
2105 First Avenue South
Minneapolis MN 55404
Tel: 1 612 870 3418
Fax: 1 612 813 5612
E-mail: dwallinga@iatp.org

International Co-Operative Alliance (ICA)

Mr Kazuo Onitake

(Head of Delegation)
Safety Policy Service
Japanese Consumers' Co-Operative Union
Co-Op Plaza
3 29 8 Shibuya
Shibuya ku
Tokyo 150 8913
Japan
Tel: 81 3 5778 8109
Fax: 81 3 5778 8002
E-mail: kazuo.onitake@jccu.coop.or.jp

International Dairy Federation (IDF)

Dr Robert D Byrne

(Head of Delegation)
Vice President
National Milk Producers Federation
2101 Wilson Blvd.
Suite 400
Arlington VA 22201
United States of America
Tel: 730 243 6111
Fax: 703 841 9328
E-mail: rbyrne@nmpf.org

Dr Gertraud Suhren

Institute for Hygiene and Food Safety
Federal Dairy Research Center
Postfach 60 90
D 24121 Kiel
Germany
Tel: 49 431 609 2412
Fax: 49 431 609 2308
E-mail: suhren@bafm.de

INTERNATIONAL FEDERATION FOR ANIMAL HEALTH (IFAH)**Dr Jean-Louis Delforge**

(Head of Delegation)
Executive Director
International Federation for Animal Health
Rue Defacqz 1
1000 Brussels
Belgium
Tel: 32 2 541 0111
Fax: 32 2 541 0119
E-mail: ifah@ifahsec.org

Dr Richard A Carnevale

Vice President
Regulatory Scientific and International Affairs
Animal Health Institute
1325 G Street, NW
Suite 700
Washington, DC 2005-3104
United States of America
Tel: 1 202 637 2440 ext. 306
Fax: 1 202 393 1667
E-mail: rcarnevale@ahi.org

Dr Janet E Collins

Director
Global Organizations
Monsanto Company
600 13th Street NW
Suite 660
Washington DC 20005
Tel: 1 202 383 2861
Fax: 1 202 783 0382
E-mail: janet.e.collins@monsanto.com

Dr David W Gottschall

Associate Director
Regulatory Affairs
Pfizer Animal Health
812 Springdale Drive
Exton PA 19341
United States of America
Tel: 1 610 363 3763
E-mail: gottsd@pfizer.com

Dr Raul J Guerrero

Vice President
FILASA
2424 W 131 Street
Carmel IN 46032
United States of America
Tel: 1 317 844 4677
E-mail: guerrero_raul_j@yahoo.com

Dr Mike McGowan

Director
Veterinary Medicine Regulatory Affairs
Pfizer Global Research and Development
Worldwide Strategic & Operations
Management
Eastern Point Road
Mail Stop 8200 40
Groton CT 06340
United States of America
Tel: 1 860 441 4947
Fax: 1 860 715 7670
E-mail:
michael_j_mcgowan@groton.pfizer.com

SECRETARIAT**CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION**
JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS
PROGRAMME SECRETARIAT**Ms Annamaria Bruno**

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
FAO/ ESNS
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Tel: 39 06 57056254
Fax: 39 06 57054593
E-mail: annamaria.bruno@fao.org

Ms Anne Breton

Food Standards Officer
Joint FAO/Who Food Standards Programme
FAO/ ESNS
Viale delle Terme di Caracalla
0010 Rome
Italy
Tel: 39 065 705 6210
Fax: 39 065 705 4593
E-mail: anne.breton@fao.org

Mr David Byron

Food Standards Officer
Joint FAO/Who Food Standards Programme
FAO/ ESNS
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy
Tel: 39 06 5705 4419
Fax 39 06 5705 4593
E-mail: david.byron@fao.org

U.S. SECRETARIAT**Ms Sally Fernandez**

Planning Staff
USDA/FSIS/OM/PS
Aerospace Building
3rd Floor Room 405
901 D Street SW
Washington DC
United States of America
Tel: 1 202 690 7251
E-mail: Sally.Fernandez@USDA.gov

Ms Mary Harris

Planning Staff
USDA/FSIS/OM/PS
Aerospace Building
Room 397
901 D Street SW
Washington DC
United States of America
Tel: 1 202 690 6516
E-mail: Mary.Harris@USDA.gov

Ms Julie Heil

Staff
USDA/FSIS
Room 4856 S
1400 Independence Avenue SW
Washington DC 20250 3700
United States of America
Tel: 1 202 720 9599
Fax: 1 202 720 3157
E-mail: julie.heil@fsis.usda.gov

Ms Ida Gambrell

Planning Staff
USDA/FSIS/OM/PS
Aerospace Building
3rd Floor Room 405
901 D Street SW
Washington DC
United States of America
Tel: 1 202 690 6513
E-mail: ida.gambrell@usda.gov

Ms Edith Kennard

Staff Officer
USDA/FSIS
Room 4865 S
1400 Independence Avenue SW
Washington DC 20250 3700
United States of America
Tel: 1 202 720 5261
Fax: 1 202 720 3157
E-mail: Edith.Kennard@USDA.gov

Ms Sheila Johnson

Planning Staff
USDA/FSIS/OM/PS
Aerospace Building
3rd Floor Room 405
901 D Street SW
Washington DC
United States of America
Tel: 1 202 690 6498
E-mail: Sheila.Johnson@usda.gov

Ms Ellen Matten

Staff Officer
USDA/FSIS
Room 4865 S
1400 Independence Avenue SW
Washington DC 20250 3700
United States of America
Tel: 1 202 720 4063
Fax: 1 202 720 3157
E-mail: ellen.matten@fsis.USDA.gov

ALINORM 03/31A
Annexe II

PROJETS DE LIMITES MAXIMALES POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

(Avancés à l'étape 8 de la Procédure du Codex)

Clenbutérol

DJA: 0-0,004 µg/kg de poids corporel (1996)

Définition des résidus: Clenbutérol.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Muscle	0,2	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Chevaux	Muscle	0,2	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Bovins	Foie	0,6	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Chevaux	Foie	0,6	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Bovins	Rognons	0,6	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Chevaux	Rognons	0,6	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Bovins	Graisse	0,2	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V
Chevaux	Graisse	0,2	8	47	10VI, 11VI, 12VI, 13V

Compte tenu de l'utilisation abusive potentielle de ce médicament, les LMR ne sont recommandées que dans le cadre d'une utilisation thérapeutique nationale autorisée, telle la tocolyse ou pour une thérapie conjointe dans le cas de maladies respiratoires.

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

Deltaméthrine**DJA:** 0-10 µg/kg de poids corporel (1982) fixée par la JMPR de 1982.**Definition des résidus:** Deltaméthrine.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Muscle	30	8	52, 60	12VI, 13V
Ovins	Muscle	30	8	52, 60	12VI, 13V
Poulet	Muscle	30	8	52, 60	12VI, 13V
Saumon	Muscle	30	8	52, 60	12VI, 13V
Bovins	Foie	50	8	52, 60	12VI, 13V
Ovins	Foie	50	8	52, 60	12VI, 13V
Poulet	Foie	50	8	52, 60	12VI, 13V
Bovins	Rognons	50	8	52, 60	12VI, 13V
Ovins	Rognons	50	8	52, 60	12VI, 13V
Poulet	Rognons	50	8	52, 60	12VI, 13V
Bovins	Graisse	500	8	52, 60	12VI, 13V
Ovins	Graisse	500	8	52, 60	12VI, 13V
Poulet	Graisse	500	8	52, 60	12VI, 13V
Bovins	Lait	30	8	52, 60	12VI, 13V
Poulet	Oeufs	30	8	52, 60	12VI, 13V

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée ; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

ALINORM 03/31A
Annexe III

PROJETS DE LIMITES MAXIMALES POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

(Avancés à l'étape 5/8 de la Procédure du Codex)

Dihydrostreptomycine / Streptomycine

DJA : 0 - 50 µg/kg de poids corporel (1997). DJA groupée pour les résidus combinés de dihydrostreptomycine / streptomycine fixée à la quarante-huitième session du JECFA (1997)

Définition des résidus: Somme des concentrations de dihydrostreptomycine et de streptomycine

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Ovins	Lait	200	5/8	58	

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée ; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

ALINORM 03/31A
Annexe IV

PROJETS DE LIMITES MAXIMALES POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES
(Maintenus à l'étape 6 de la Procédure du Codex)

Fluméquine**DJA:** 0-30 µg/kg de poids corporel (1997)**Définition des résidus:** Fluméquine.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Muscle	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Porcins	Muscle	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Ovins	Muscle	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Poulet	Muscle	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Truite	Muscle	500	1/	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Bovins	Foie	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Porcins	Foie	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Ovins	Foie	500	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Poulet	Foie	500	6	42, 48, 54	11V, 12 IV, 13 IV
Bovins	Rognons	3000	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Porcins	Rognons	3000	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Ovins	Rognons	3000	6	42,48,54,60	11V, 12 IV, 13 IV
Poulet	Rognons	3000	6	48, 54, 60	11V, 12 IV, 13 IV
Bovins	Graisse	1000	6	48, 54, 60	11V, 12 IV, 13 IV
Porcins	Graisse	1000	6	48, 54, 60	11V, 12 IV, 13 IV
Ovins	Graisse	1000	6	48, 54, 60	11V, 12 IV, 13 IV
Poulet	Graisse	1000	6	48, 54, 60	11V, 12 IV, 13 IV

^{1/} Proportion muscle/peau normale.

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Etape: (r), LMR révisée ; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

Néomycine**DJA:** 0-60 µg/kg de poids corporel (1996)**Définition des résidus:** Néomycine.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Foie	15000	6	52, 58, 60	12 V, 13 IV
Bovins	Rognons	20000	6	52, 58, 60	12 V, 13 IV
Bovins	Lait	500	6	52, 58, 60	12 V, 13 IV

Dicyclanile**DJA:** 0-7 µg/kg de poids corporel (2000)**Définition des résidus:** Dicyclanile

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Ovins	Muscle	200	6	54, 60	13 V
Ovins	Foie	400	6	54, 60	13 V
Ovins	Rognons	400	6	54, 60	13 V
Ovins	Graisse	150	6	54, 60	13 V

Acétate de mélangestrol**DJA:** 0-0.03 µg/kg de poids corporel (2000)**Définition des résidus:** Acétate de mélangestrol.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Foie	2 T	6	54, 58	13 V
Bovins	Graisse	5 T	6	54, 58	13 V

Trichlorfone (métrifonate)**DJA:** 0-20 µg/kg de poids corporel (2000)**Définition des résidus:** Trichlorfon.

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Lait	50 T	6	54, 60	13 V

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

ALINORM 03/31A
Annexe V

**AVANT-PROJETS DE LIMITES MAXIMALES
POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

(Avancés à l'étape 5 de la Procédure du Codex)

Céfuroxime

DJA: 0-30 µg/kg de poids corporel (provisoire) ^{a/}

Définition des résidus: Céfuroxime ^{1/}

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Lait	50 T	5	58	

^{a/} Les résultats des études visant à (1) identifier les métabolites et les produits de dégradation dans le lait et (2) caractériser leur signification toxicologique sont nécessaires pour procéder à une évaluation en 2004.

^{1/} La LMR recommandée est provisoire parce la DJA est provisoire.

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée ; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

ALINORM 03/31A
Annexe VI

**AVANT-PROJETS DE LIMITES MAXIMALES
POUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

(Maintenus à l'étape 4 de la Procédure du Codex)

Cyperméthrine

DJA: 0 - 50 µg/kg de poids corporel (1996) ^{a/}

Définition des résidus: Cyperméthrine

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Ovins	Muscle	20	4	58	
Ovins	Foie	20	4	58	
Ovins	Rognons	20	4	58	
Ovins	Graisse	200	4	58	

^{a/} La DJA fixée à la quarante-septième session du JECFA correspondait à une proportion *ci/trans* égale à 45/55. Les informations fournies au Comité à la cinquante-huitième session du JECFA correspondaient à une proportion *cis/trans* égale à 80/20 en usage topique. Étant donné que l'isomère *cis* est plus toxique que l'isomère *trans*, le Comité a comparé la dose journalière maximale théorique pour la proportion *cis/trans* de 80/20 avec la DJA pour l'*alpha*-cyperméthrine, qui contient uniquement l'isomère *cis*.

alpha-Cyperméthrine

DJA: 0 - 20 µg/kg de poids corporel (1996)

Définition des résidus: *alpha*-Cyperméthrine

Espèces	Tissus	LMR (µg/kg)	Étape	JECFA	CCRVDF
Bovins	Muscle	100	4	58	
Bovins	Foie	100	4	58	
Bovins	Rognons	100	4	58	
Bovins	Graisse	1000	4	58	
Bovins	Lait	100	4	58	
Ovins	Muscle	100	4	58	
Ovins	Foie	100	4	58	
Ovins	Rognons	100	4	58	
Ovins	Graisse	1000	4	58	

Légende pour la liste des LMR pour les médicaments vétérinaires

Étape: (r), LMR révisée ; (a), LMR amendée.

JECFA: Numéro de la réunion du Comité mixte d'experts FAO/OMS sur les additifs alimentaires durant laquelle la LMR est recommandée/examinée.

CCRVDF: Numéro de la session du CCRVDF durant laquelle la LMR a été examinée et numéro de l'annexe de son rapport indiquant la LMR.

**ALINORM 03/31A
Annexe VII**

**LISTE DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE ÉVALUATION
OU D'UNE RÉÉVALUATION EN PRIORITÉ**

Nouvelles substances pour lesquelles il existe un engagement ferme de données aux fins d'évaluation¹

Pirimycine
Ractopamine
Semduramycine
Virginiamycine

Substances dont la réévaluation est recommandée

Doramectine (résidus)
Lincomycine (résidus)
Acétate de mélangestrol (résidus)

¹ Sous réserve de l'approbation de la vingt-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius (juin 2003) à titre de nouvelle activité.